

2020

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE DURABLE



TERRITOIRE DURABLE • WWW.LOIRET.FR

ÉDITO

En 2020, la mise en oeuvre du projet de mandat 2015-2021 a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cette année a en effet été consacrée à deux axes prioritaires : la protection de la population et le soutien aux territoires.

Dans un contexte économique et social difficile, le Département s'est fortement mobilisé pour renforcer l'attractivité de ses territoires : soutien à la filière horticole, action de solidarité envers les TPE ou encore soutien au tourisme loirétain. Par ailleurs, un plan ambitieux d'investissement a été amorcé en matière d'éducation, de sécurisation des déplacements et surtout d'environnement pour garantir une relance équitable de l'économie locale dans les années à venir. Plus de 166M€ ont ainsi été investis.

De la cellule opérationnelle à la Préfecture jusque dans les territoires les plus ruraux, le Département a été mobilisé sur tous les fronts, confirmant ainsi sa place d'échelon incontournable de la gestion de crise.

Chef de file en matière de solidarités, le Conseil départemental a continué à s'engager envers les publics les plus fragilisés : accompagnement vers l'insertion par l'activité économique, poursuite de la mise en oeuvre du plan Loiret Bien Vieillir à travers la restructuration ou la reconstruction d'EHPAD, renforcement de sa politique de protection de l'Enfance.

Le RAPD s'inscrit dans une démarche de modernisation et d'évaluation systématique des politiques publiques affirmée par les élus comme une action clé du mandat.

Ainsi, grâce à ce document tout à la fois, rapport d'activité et rapport de développement durable, chacun pourra prendre connaissance du bilan de l'année 2020 en termes d'avancement et de réalisations des actions inscrites au projet de mandat.

Le Président du Département du Loiret

SOMMAIRE

LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE DURABLE (RAPD)	> 6
LES FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	> 7
LE PROFIL DU LOIRET	> 8
BILAN DES PROJETS DU MANDAT	> 9
BILAN LOIRET PLANÈTE EN TÊTE	> 10

INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

MOBILITÉ DURABLE ET ÉQUITABLE	> 14
BIEN DESSERVIR LE TERRITOIRE	> 15
PROTECTION DES POPULATIONS	> 16
GESTION DES MOYENS	> 17
PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	> 18

EMPLOI ET INSERTION

EMPLOI	> 22
POLITIQUE DU LOGEMENT	> 24
FACILITER LE PARCOURS POUR L'USAGER	> 25
LUTTE CONTRE LA FRAUDE	> 25

PUBLICS VULNÉRABLES

SIMPLIFIER L'ACTION SOCIALE	> 28
TOUT AU LONG DE LA VIE, ACCOMPAGNER ET SOUTENIR	> 29

PROXIMITÉ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI DURABLE	> 34
SOLIDARITÉ TERRITORIALE	> 36
ACCÈS À LA CULTURE	> 38
COOPÉRATION INTERNATIONALE	> 40

RÉUSSITE DES JEUNES

RÉUSSITE ÉDUCATIVE	> 44
QUALITÉ NUTRITIONNELLE	> 46
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	> 47
ATTRIBUTION DES AIDES SPORTIVES	> 47
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	> 48

GESTION OPTIMISÉE

GESTION PERFORMANTE	> 52
GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES	> 53
E-ADMINISTRATION	> 54

LA PRÉSENTATION DU RAPD

Cette année, le RAPD est structuré selon les 6 axes du projet de mandat, eux-mêmes déclinés en 23 fiches thématiques.

Chaque fiche regroupe les informations suivantes :

- les objectifs rattachés à la thématique d'intervention ;
- le bilan annuel et les indicateurs permettant de mesurer la performance de l'action du Département ;
- la liste des projets inscrits au projet de mandat et les dates de fin estimées ;
- les actions menées en matière de développement durable ;
- les finalités de développement durable auxquelles la thématique répond :



NATURE



BIEN-ÊTRE



SOCIAL



ECORESPONSABLE



CLIMAT



LES FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable assure le bien-être et l'autonomie de tous les êtres humains au sein d'un environnement sain et préservé tout en garantissant aux générations futures les capacités d'en faire de même.



NATURE

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



ÉCORESPONSABLE

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



SOCIAL

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations.



CLIMAT

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.



BIEN-ÊTRE

Épanouissement de tous les êtres humains.



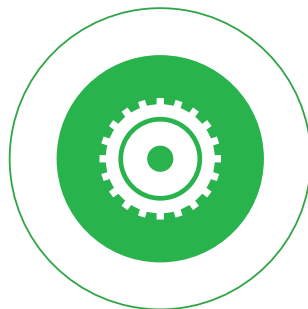
LE PROFIL DU LOIRET

> QUI VIT SUR LE TERRITOIRE ?



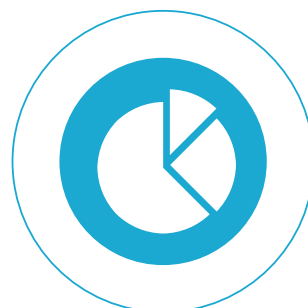
- 678 845 habitants (INSEE - Recensement 01.01.2018) - 36^e département métropolitain ;
- Un fort dynamisme démographique porté par les naissances (7 815 en 2018) malgré un net infléchissement ces dernières années : 7 818 naissances en moyenne sur les 3 dernières années (INSEE - Recensement 01.01.2018) ;
- Une population jeune : un âge moyen de 40,59 ans en 2017, 54,9 % de la population à moins de 45 ans (INSEE - Recensement 01.01.2017) ;
- Une part importante de non diplômés parmi les jeunes sortis du système scolaire : 23,05% des 16-24 ans non scolarisés sans diplôme ou au maximum un BEPC en 2017 (INSEE - Recensement 01.01.2017) ;
- Et moins de diplômés du supérieur parmi les jeunes diplômés : 22,54% des 16-24 ans diplômés titulaires d'un diplôme supérieur (minimum Bac +2) (INSEE - Recensement 01.01.2017).

> COMMENT FONCTIONNE LE TERRITOIRE ?



- Un revenu moyen assez élevé : 26 100 euros en 2017 qui masque d'importantes disparités au sein du territoire (écart de près de 10 000 euros annuel entre l'Est et l'Ouest loirétain) (DGFP - 2017).
- L'emploi salarié total est en diminution dans le Loiret entre les 3^{èmes} trimestres 2019 et 2020 (soit - 0,66%, tout comme dans l'ensemble de la région Centre-Val de Loire avec - 0,78%) (INSEE 2020, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee).
- Entre 2007 et 2020, le nombre de demandeurs d'emploi a doublé dans le Loiret : de 30 550 à 60 220. Le taux de chômage départemental est en légère hausse soit 0,1% par rapport à 2019. La situation du chômage dans le Loiret évolue légèrement plus favorablement que dans le reste de la région Centre-Val de Loire (0,2%). (INSEE 2020, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé).
- Une densité médicale très faible : 1 médecin généraliste libéral pour 1 411 patients. 481 médecins généralistes libéraux, soit 70,86 médecins pour 100 000 habitants contre 79,52 pour la région Centre-Val de Loire (source : ARS Centre - décembre 2020).

> SUR QUEL TERRITOIRE SE TROUVE-T-ON ?



- Un important réseau routier et autoroutier qui assure une bonne desserte du territoire et des liaisons aisées avec les territoires voisins.
- Un risque « inondation » non négligeable : 84 communes concernées soit 30 % de la superficie départementale et 15 % de la population.
- Des risques industriels et technologiques nombreux, 3 centrales nucléaires sur le territoire départemental ou aux abords, et 22 établissements classés Seveso (DDT 45 - Février 2020).
- Un important potentiel de développement de l'offre touristique : porte d'entrée du Val de Loire (Unesco), 444 monuments historiques inscrits ou classés, 8 musées de France (INSEE - 2018).

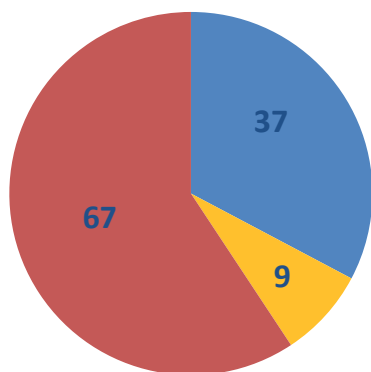
LE BILAN DES PROJETS INSCRITS AU PROJET DE MANDAT 2015-2021

113 projets inscrits au projet de mandat 2015-2021.

67 projets livrés.

9 projets arrêtés.

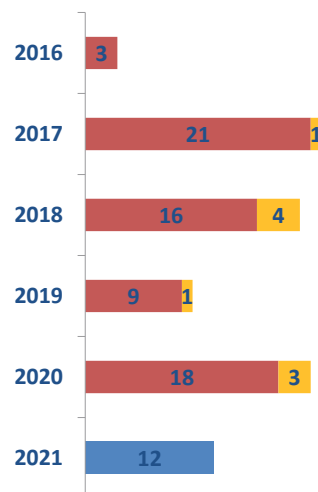
37 projets en cours.



Calendriers des livraisons



Situation au 31/12/2020



Projets livrés en 2016 :

- développement et restructuration de la demi-pension Poilly ;
- création d'une complémentaire santé accessible à tous ;
- création du syndicat mixte Loiret numérique.

Projets livrés en 2017 :

- ZAE Gidy ;
- élaboration de la politique de développement territorial ;
- réouverture du musée de Gien ;
- élaboration du schéma de cohésion sociale ;
- élaboration du schéma de développement touristique du Loiret ;
- carrefour giratoire Artenay (RD2020-861) ;
- carrefour giratoire Beaugency/Messas (RD2152-RD719) ;
- création de la Maison de l'Autonomie ;
- carrefour tag à la Bussière (RD2007) ;
- carrefour giratoire Super U Bonny-sur-Loire (RD2007) ;
- construction de 12 centres de secours ;
- loirétains demain ;
- élaboration du plan ruralité ;
- élaboration du plan en faveur de l'emploi ;
- carrefour tag SDIS Meung-sur-Loire (RD2) ;
- carrefour giratoire à Nogent-sur-Vernisson (RD2007-RD607) ;
- carrefour tag à Thorailles (RD2060) ;
- qualité nutritionnelle dans les collèges ;
- élaboration du schéma de lecture publique ;
- amélioration liaison Ormes - Saran (RD557) ;
- échangeur à Amilly (RD2007-RD93).

Projets livrés en 2018 :

- élaboration du bouquet de services départemental ;
- échangeur de Saran (RD2701) ;
- site web des archives ;
- modernisation du SI de gestion des bibliothèques et de diffusion ;
- e-éducation (intègre le nouveau plan jeunesse) ;
- carrefour tag de Bagatelle à Rozière-en-Beauce (RD2157) ;
- carrefour giratoire Super U Loury (RD2152) ;
- élaboration du nouveau plan jeunesse ;
- échangeur de Chécy (RD2060-RD8) ;
- portail de gestion des risques/crises ;

- carrefour giratoire à Olivet (RD2271-RD15) ;
- déviation de Lorris (RD44-RD961) ;
- élaboration du schéma accessibilité des services au public.
- restructuration de la demi-pension du collège la Ferté-Saint-Aubin ;
- ZAE Ormes ;
- dématérialisation des flux comptables.

Projets livrés en 2019 :

- festival de Sully et du Loiret - expérimentation mécénat ;
- échangeur à Châteauneuf-sur-Loire (RD 2060) ;
- carrefour giratoire à Léouville/Outarville (RD97 - RD22) ;
- carrefour giratoire à Lorris (RD44 - ZA) ;
- carrefour giratoire à Nogent-sur-Vernisson (RD 2007 - RD 617) ;
- ZA-ZAC de Limère (IKEA) ;
- Lysbox ;
- études préalables mise à 2x2 voies à Orléans (RD 2020).

Projets livrés en 2020 :

- optimisation de l'animation dans les parcs (récurrent) ;
- révision du périmètre de préemption des ENS (récurrent) ;
- labellisation des espaces naturels sensibles du Loiret (récurrent) ;
- carrefour giratoire à Beaugency (RD 2152 - DESSERTE LIDL) ;
- études préal. liaison Briare et Châteauneuf-sur-Loire (RD 952) ;
- BE-GOOD ;
- étude reconstruction du collège André Malraux ;
- reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency ;
- LBV - Saran - CHRO EHPAD Bois Fleuri (Public Hospitalier) ;
- LBV - Gien - CH Dezarnaulds (Public Hospitalier Fam.2) ;
- construction du collège Orléans Nord Est ;
- carrefour giratoire à Sully-sur-Loire (RD 59) ;
- déviation de Fay-aux-Loges (RD 921) (Travaux connexes) ;
- échangeur Fay-aux-Loges (RD 2060) ;
- LBV - Patay - Trianon (Public Autonome Fam.4) ;
- LBV - Amiville - Amilly- Les Althéa (Associatif Fam.3) ;
- LBV - Amiville - Villemandeur - Le Buisson (Associatif Fam.3) ;
- agenda social 2016-2021.

FEUILLE DE ROUTE «LOIRET, PLANÈTE EN TÊTE»



Le Loiret s'engage pour notre planète

Au-delà de son travail quotidien mené depuis une dizaine d'années, le Département du Loiret accentue ses efforts et a pour projet de développer de nouveaux dispositifs.

Un plan de 10 actions a ainsi été décidé par les élus réunis en session le 19 juin 2019. L'ambition est clairement affichée.

Il s'agit d'**accélérer notre capacité au changement** afin de préserver l'avenir de la planète.

LES DIX ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE "LOIRET, PLANÈTE EN TÊTE" :

- 1. Promouvoir de nouveaux bâtiments vertueux sur le plan énergétique** : les Archives départementales du Loiret et le collège de Pithiviers
> **Bilan 2020** : Action en cours. les travaux du collège ont commencé. Le marché du bâtiment des Archives a été notifié.
- 2. Un budget participatif dédié à des thématiques environnementales en 2020**
> **Bilan 2020** : Action terminée. 20 projets ont été retenus en lien avec l'Environnement.
- 3. Accompagner les communes dans la prévention des risques avec le portail des risques**
> **Bilan 2020** : Action terminée. Le portail des risques est opérationnel. En raison de la crise sanitaire et des élections municipales, les formations prévues ont été reportées à 2021
- 4. Création d'une saison événementielle 2020 dans nos parcs et espaces naturels sensibles**
> **Bilan 2020** : Action terminée. Des animations ont été poursuivies et une brochure 2021 a été conçue.
- 5. Un parcours citoyen en 2020 consacré à la citoyenneté environnementale, en lien avec le futur MOBE**
> **Bilan 2020** : compte tenu du contexte sanitaire, le projet a été reporté.
- 6. Le Département élabore un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'ici juin 2020**
L'enquête citoyenne s'est déroulée en octobre et novembre 2019. Plus de 3 000 loirétains ont été interrogés dans les marchés, les grandes et moyennes surfaces et via un questionnaire en ligne.
> **Bilan 2020** : Action terminée. Le Plan alimentaire a été labellisé en juin 2020 (4^e au niveau national).
- 7. Déploiement du projet touristique autour du Canal d'Orléans**
> **Bilan 2020** : Action en cours. Les valeurs de Loiret au fil de l'Eau (LAFE) ont été adoptées.
- 8. Étudier la possibilité d'intégrer aux politiques de soutien aux territoires une incitation spécifique dédiée à la transition écologique et énergétique**
> **Bilan 2020** : Action non engagée.
- 9. Un pan de Cap Loiret sera dédié à la question environnementale pour apporter conseil aux collectivités**
> **Bilan 2020** : Action terminée. Le Département a complété Cap Loiret avec l'offre de récupération des certificats d'économie d'énergie pour les collectivités du Loiret. Le service est opérationnel depuis janvier 2021.
- 10. Création d'une newsletter et d'une plate-forme internet spéciale**
> **Bilan 2020** : Action terminée. La newsletter Environnement est envoyée depuis juillet 2020 selon une fréquence mensuelle.



INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

Mobilité durable

•

Bien desservir le territoire

•

Protection des populations

•

Gestion des moyens

•

Partenariats au développement
des territoires

Mobilité durable et équitable



Améliorer les transports spéciaux des élèves en situation de handicap

• Indicateurs

701 demandes en 2020 (740 au 31/12/19 soit une baisse de 5,2%)
600 élèves pris en charge (604 au 31/12/19)
56 accords Indemnités Kilométriques (IK)
21 accord Transports en commun (TC)
523 accords Transport Adapté (TA)
60 refus (92 au 31/12/19 soit une baisse de 35%)
20 Sans suite

• Bilan 2020

Le dispositif de transport des élèves et étudiants en situation de handicap s'est stabilisé depuis 2019 : baisse de 5,2% des demandes, baisse du taux de refus (35%), stabilité du nombre d'élèves et étudiants pris en charge. La solution de transport (indemnités kilométriques, transport en commun, transport adapté) est décidée en fonction de l'avis médical de transport de la MDPH et de l'analyse du trajet domicile-établissement scolaire. L'année 2020 a été marquée par l'organisation des reprises scolaires échelonnées à l'issue du 1^{er} confinement du printemps 2020 pour relancer les circuits de transport adapté en mai-juin et permettre aux enfants de retourner au plus vite à l'école dans le respect des consignes sanitaires (dédoublage des circuits).

Développer l'offre d'itinéraires cyclables

• Indicateurs

58 km réalisés sur la Scandibérique. (100% du programme)
95 % du programme d'amélioration Loire à Vélo réalisés

• Projet

Développement du réseau de véloroutes et de voies vertes : 2021.

• Bilan 2020

Le Département vise une augmentation de l'offre touristique du territoire Loirétain en proposant des itinéraires cyclables jalonnés et sécurisés.

Concernant la Loire à Vélo, l'année 2020 a permis de réaliser la plus grande partie des travaux de modification de l'itinéraire à Beaulieu/Loire entre l'Etang et les Butteaux (6 km).

Reste la passerelle du déversoir de l'écluse de Maimbray à poser (prévu fin février 2021).

En outre, les travaux d'adaptation piétons-vélos de l'ancien viaduc ferroviaire (+ de 400m) entre Sully/Loire et Saint Père/Loire sont terminés. L'ouverture au public a eu lieu en mai 2020. Plus de 90 000 passages de piétons et de vélos entre juin et décembre 2020.

Les travaux de finition de la dernière section de la véloroute Loing-Briare (Scandibérique) entre Ouzouer/Trézée et Briare ont été réalisés. L'itinéraire était totalement opérationnel dans le Loiret pour la saison touristique 2020.

L'étude de faisabilité de la liaison entre la Loire à vélo (à Sully/Loire) et l'Etang du Puits a été réalisée.

Restaurer, prévenir les risques, valoriser le Canal d'Orléans

• Indicateurs

50 M€ investis dont 24 M€ sur le mandat 2015-2021.

• Projet

Canal d'Orléans : 2022.

• Bilan 2020

En terme de travaux: 13 ouvrages hydrauliques ont été rénovés, 5 km de berges ont été renforcés. Des travaux de sécurisation des bases de loisirs des étangs de la Vallée et des Bois ont également été réalisés (Vidéo-surveillance + accès route de la Vallée à COMBREUX).

Protection contre les crues: tous les capteurs ont été posés, le modèle de prévision est achevé et les procédures internes sont écrites. L'ensemble du système est opérationnel et a été testé.

Les études relatives à la restauration de 9 écluses (dont 7 avec clapet anti-crues), au curage du bief de Donnery, à la mise en sécurité du barrage de l'étang d'Orléans et à la requalification de la base de loisirs de l'étang de la Vallée se sont poursuivies.

Les missions relatives à l'exploitation du canal et ses annexes, jusqu'ici assurées par le SMGCO ont été intégralement reprises au 01/01/2020.(avec transfert des agents et des moyens matériels). Ceci comprend notamment l'entretien courant (fauchage, réparations...), la gestion et les manoeuvres hydrauliques, la surveillance des baignades des étangs de la Vallée et des Bois en juillet/août, et la gestion des maisons éclusières et autres bâtis et terrains.

Le rachat du domaine du canal auprès de l'Etat pour un montant de 500 000 euros se poursuit.

• Actions de développement durable

Le développement de l'offre d'itinéraires cyclables s'inscrit dans une démarche plus globale de développement durable en favorisant un déplacement touristique écologique. Par ailleurs, il permet de développer l'activité économique locale le long de ces itinéraires cyclables.

Le programme d'aménagement du canal vise à assurer la protection des biens et des personnes, à restaurer le patrimoine, et à développer le tourisme.

La prise en charge du transport des élèves en situation de handicap vise à assurer de bonnes conditions de scolarité afin de garantir les conditions de l'inclusion.



Bien desservir le territoire



Restaurer certains franchissements de la Loire et en réaliser de nouveaux

• Projets

Pont à Châtillon-sur-Loire : 2022.
Pont du Moulin Bardin à Amilly : 2022.
Pont à Conflans-sur-Loing : 2023.
Déviation de Jargeau : 2024.
Pont à Bonny-sur-Loire : 2027.

• Bilan 2020

Pont de Châtillon-sur-Loire : L'année 2020 a permis la dépose de l'ancienne câblerie, rendue possible par la mise en place d'une suspension provisoire reprenant la charge de l'ouvrage, la mise en place de la nouvelle câblerie définitive et la remise en peinture de la charpente métallique du tablier. Les pièces de jonction entre le pont, la passerelle et la câblerie définitive ont été mises en place pour recevoir la future passerelle prévue en 2021.

Pont de Bonny-sur-Loire : réalisation d'une étude de faisabilité et d'une analyse multicritère des solutions envisageables.

Déviation de Jargeau : poursuite des opérations de défrichage et de diagnostic archéologique sur la section nord de la déviation sous contrôle d'un écologue, poursuite des négociations foncières et de la procédure d'aménagement foncier, études de sol en Loire, réalisation de deux giratoires sur la RD960 et du pont route, dialogue compétitif pour le marché de conception-réalisation, reboisement.

Pont à Conflans-sur-Loing : réalisation d'une étude de faisabilité et d'une analyse multicritère des solutions envisageables.

Dévier le trafic de transit hors des agglomérations

• Indicateurs

8.7% des routes départementales supportent un trafic dense, soit - 3.2% en 5 ans (11.9% en 2016 et 11.6% en 2019).

ATTENTION, cet indicateur est à utiliser avec la plus grande prudence pour l'année 2020. En effet, le trafic routier a été très fortement impacté par la crise sanitaire → **baisse de 14.1% en moyenne du trafic tous véhicules** en 2020, majoritairement due à une diminution des flux de véhicules légers (en moyenne le flux des PL lui n'a diminué que de 1.6%).

• Projets

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes : 2021.
Etude d'amélioration accès sud Orléans : 2021 à 2022.
Etudes liaison Gien/Châteauneuf-sur-Loire : 2021 à 2022.

• Bilan 2020

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes : Finalisation de la procédure d'expropriation et libération des emprises nécessaires aux travaux, démarrage des travaux d'un premier carrefour giratoire à l'automne 2020 avec l'objectif d'une mise en service de la déviation à l'été 2021.

Liaison Gien/Châteauneuf-sur-Loire : Finalisation des études préalables en 2020 en vue d'une concertation publique en 2021, poursuite des relevés faune/flore.

Déviation de Fay-aux-Loges : Achèvement des travaux connexes relatifs à l'aménagement foncier agricole.

Développer et sécuriser le réseau départemental de distribution d'électricité

• Indicateurs

Le taux d'usagers considérés comme mal alimentés du point de vue de la tenue de la tension reste inférieur à 0,5%.

Le taux d'usagers considérés comme mal alimentés du point de vue de la continuité d'alimentation est inférieur à 1%.

La durée annuelle moyenne de coupure d'alimentation se maintient à hauteur d'environ une heure.

• Bilan 2020

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de 19 opérations de renforcement et 15 opérations de sécurisation du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunication. Ces investissements ont permis de résorber la totalité des contraintes électriques en zone rurale d'électrification et de maintenir le rythme de résorption du réseau aérien en fil nu.

Assurer la continuité de la circulation en "temps réel"

• Indicateurs

125 jeux de données en opendata.

• Projets

Be GOOD : 2020.

• Bilan 2020

Les deux applications VIA PRO et VIA FACIL ont été livrées par le prestataire.

Une expérimentation a été faite en 2020 dans les agences routières pour VIA PRO qui a donné lieu à la réalisation d'améliorations techniques et fonctionnelles de l'outil qui seront opérationnelles en 2021.

• Actions de développement durable

Pour la déviation de Jargeau, le Département met en oeuvre de nombreuses mesures environnementales : protection des espèces en phase de chantier, du milieu naturel, de la protection des eaux, mesures compensatoires et replantations d'arbres (3,3 Ha en 2019 sur la commune de St-Denis-de-L'Hôtel), d'arbustes et de prairies propices au développement de la faune et de la flore assurant l'intégration de l'infrastructure dans l'environnement, 22 ha de reboisement forestier prévus suite au défrichage.

Protection des populations



Lutter contre l'insécurité routière

• Indicateurs

Une moyenne de **3,80 accidents** pour 100 millions de kilomètres parcourus dans le Loiret sur les cinq dernières années.

Une baisse de **24,6%** en 5 ans au niveau départemental (entre l'année 2016 et l'année 2020). **Attention**, le contexte sanitaire rencontré en 2020 a eu une incidence importante sur ces indicateurs.

Les chiffres du Département ne peuvent pas être comparés aux données nationales. Le nombre d'accidents corporels sur RD au niveau national n'est pour le moment pas communiqué.

• Projets

- giratoire à Lorris (RD44 - ZA) : 02/08/2019 ;
- giratoire à Léouville/Outarville (RD97 - RD22) : 05/07/2019 ;
- giratoire à Sully-sur-Loire (RD59) : 18/12/2020 ;
- giratoire à Artenay (RD2020-RD5-RD2154) : 2020-2021 ;
- tourne-à-gauche à Pithiviers-le-Vieil (RD2152-VC5) : 2021 ;
- giratoire à Briare (RD 2007-RD 50) : 2021-2022 ;

• Bilan 2020

Mise en service du carrefour giratoire sur la RD 59 à Sully-sur-Loire, démarrage des travaux du carrefour giratoire sur les RD2020-RD5-RD2154 à Artenay.

Etudes de faisabilité des carrefours tourne-à-gauche sur la RD2152 à Pithiviers-le-Vieil, étude de faisabilité du carrefour giratoire sur la RD2007 à Briare.

Aménager et sécuriser les échangeurs

• Indicateurs

Le Département a réalisé **20 aménagements de sécurité** entre 2014 et 2018, soit **+ 11%** (en montant financier) par rapport à 2013-2017.

• Projets

- Echangeur à Châteauneuf-sur-Loire : 2019.
- Echangeur à Fay-aux-Loges/Donnery : 2020.
- Echangeur Saran-Gidy : 2023.

• Bilan 2020

Echangeur de Gidy sur A10 : convention de partenariat financier entre le Département, Orléans Métropole et Cofiroute. Elaboration des dossiers d'enquête publique de l'échangeur par Cofiroute en vue d'une réalisation des enquêtes en 2021 ;

Echangeur à Fay-aux-Loges/Donnery sur les RD2060/RD921 : Réalisation des travaux et mise en service en décembre 2020.

Moderniser le SDIS

• Indicateurs

En 2020, la participation financière du Département s'élève d'une part à 19 927 567 € en fonctionnement (au titre de la convention 2017/2021) et à 3 718 500 € en investissement.

• Bilan 2020

La participation financière du Département contribue à fournir au SDIS les moyens d'intervention nécessaires pour assurer à tous les loirétains des secours de qualité. Comme depuis plusieurs années, l'activité opérationnelle du SDIS du Loiret a dépassé au cours de l'année 2020 les 40 000 interventions, soit 1 intervention toutes les 12 minutes.

Une démarche de mutualisation et de coopération entre les services du Département et du SDIS est en cours dans différents domaines : bâtiments, communication, services informatiques, nomination d'un délégué à la protection des données.

Assurer la sûreté / sécurité des sites des agents et des usagers du Département

• Indicateurs

13 établissements recevant du public du Département sécurisés

• Bilan 2020

Dans le cadre de la déclinaison du Plan National Vigipirate, et en lien avec la Préfecture et les forces de l'ordre, le Département assure la sûreté des sites et des établissements relevant de la compétence départementale, des agents et des usagers du Loiret :

- maintien de la procédure VIGIPIRATE et poursuite de la sécurisation de 13 ERP du Département ;
 - Poursuite de la mise en oeuvre des protections périmétriques et de l'alarme VIGIPIRATE sur 57 collèges du Loiret ;
 - Dans le cadre de la législation en vigueur, le Département assure également la sécurité des sites, des agents et des usagers du Loiret avec la mise en place de dispositifs de vidéoprotection, de Plans Particuliers de Mise en Sûreté, de la plateforme Héropolis.
 - Outre les enjeux relatifs à la gestion des données à caractères personnels, l'activité 2020 a permis de mettre en lumière les enjeux de sécurité des données dans leur ensemble et d'établir la nécessité de préciser la gouvernance des données du Département du Loiret ;
 - Mise en conformité RGPD des systèmes de vidéoprotection des sites du Loiret et amorce de ce travail dans les collèges, à poursuivre.
- La collectivité continue de promouvoir la laïcité au sein des services et établissements relevant de la compétence départementale au travers d'actions de sensibilisation auprès des agents et des jeunes mineurs non accompagnés. Le Département contribue également à la prévention de la radicalisation et est impliqué dans la lutte contre le communautarisme, en lien avec la Préfecture.

• Actions de développement durable

- Intégration des services du SDIS dans la démarche et la plateforme de recueil des contributions initiées par le CD dans le cadre de sa stratégie bas carbone.

La politique des infrastructures intègre plusieurs actions environnementales visant à :

- la limitation des gaz à effet de serre (GES) avec des revêtements routiers appliqués tièdes ;
- la préservation des ressources naturelles avec le retraitement des matériaux déjà en place ;
- la limitation des nuisances environnementales ;
- le développement de la biodiversité et de la qualité paysagère du patrimoine routier et l'assurance d'une meilleure intégration des projets routiers dans l'environnement.

Gestion des moyens



BIEN-ÊTRE



ECORESPONSABLE



CLIMAT

Organiser le patrimoine par une gestion active et rationalisée

• Indicateurs

120 espaces et locaux donnés à bail
128 espaces et locaux pris à bail
Recettes loyers 2020 (hors charges) : 2 288 725€

• Projet

- Schéma patrimoine départemental
- mise en vente de certains biens
- mise à disposition de biens (baux, conventions d'occupation...)

• Bilan 2020

En 2020, le Département a notamment vendu les immeubles administratifs suivants :
- Orléans la Source, cession des droits indivis du Parc Floral et du Château au profit de la Ville;
- Saint-Jean-de-Braye: cession du site ex-Alstom au profit de l'EPFLI pour 3 379 735,20€ TTC.

En 2020, le Département a notamment acquis :

- Amilly, acquisition du foncier + bâti pour la future antenne de la Maison De l'Enfance (447 000€)
- finalisation des acquisitions pour les déviations de Jargeau, de Bazoches, et le collège de Dadonville

Améliorer la performance énergétique des bâtiments

• Bilan 2020

Le Département s'est engagé par le biais de contrats avec intéressement afin de réduire les consommations énergétiques des bâtiments départementaux par l'amélioration du pilotage des installations et la mise en œuvre d'instruments de mesures.

Le contrat est actif depuis juin 2015 et a permis de réaliser des améliorations en terme de fonctionnement du chauffage, en particulier au sein des établissements scolaires, afin d'offrir des conditions de travail les plus acceptables possibles.

Les études de programmation pour le gros entretien des établissements s'accompagnent de la mise en œuvre de solutions thermiquement plus performantes (Ex : remplacement des chaudières y compris régulation dans le collège André Malraux à Saint-Jean-de-la-Ruelle).

Des énergies renouvelables sont intégrées dans les nouveaux projets. Par exemple, la chaudière biomasse et les panneaux solaires intégrés au projet des collèges de Dadonville et Pithiviers avec une part d'autoconsommation de l'énergie produite.

Le raccordement au réseau de chaleur du collège Max Jacob SODC alimenté à 81% par des énergies renouvelables.

A titre d'exemple, entre 2016 et 2019 :

- dans les collèges, la consommation d'électricité augmente de + 15%, ce qui se traduit par une augmentation de budget supérieure à + 30%, essentiellement due à l'extension des usages numériques et au remplacement d'équipement de production en restauration nécessitant des puissances supérieures. La consommation de gaz, baisse grâce à 2 hivers consécutifs peu rigoureux ce qui entraîne une baisse des dépenses de 12% ;
- dans les bâtiments administratifs, la consommation électrique est relativement stable (+ 0,6%), et les optimisations contractuelles ont permis de contenir l'augmentation de budget (+ 10%). Les consommations de gaz ont diminué du fait de la rigueur hivernale plus faible que les années précédentes et de l'amélioration de la gestion des températures sur les sites, ce qui se traduit par une baisse des dépenses de 20%.
- dans les châteaux, la consommation d'électricité est stable en consommation mais en légère hausse en coût (7%) du fait de l'augmentation des taxes. Les consommations de gaz sont en baisse ce qui se traduit par une diminution des dépenses de 10%.

Afin de répondre aux exigences du Décret Tertiaire soit - 40% de consommation d'énergie en 2030, une campagne de diagnostics de performances énergétiques et d'audits énergétiques a été lancée en fin d'année sur une trentaine de sites du Département et du SDIS. Cette campagne va nous permettre d'avoir un état de lieux de l'état du patrimoine du Département et permettre d'orienter les travaux de rénovations énergétiques de manière efficace en 2021 avec la poursuite de cette campagne d'identification.

Les futurs projets se voudront exemplaires en terme de certification HQE, BEPOS.

La réduction de l'empreinte carbone passe aussi par l'étude attentive des solutions bois/paille dans ces futurs projets de construction et en particulier dans la construction de deux collèges dans le Pithiverais.

• Actions de développement durable

Afin de réduire son empreinte carbone, le Département fait le choix de décarbonner son énergie:

- généralisation des raccordements aux réseaux de chauffage urbains. 12 sites sont actuellement raccordés, 3 nouveaux sites sont à l'étude, en fonction des prolongations des réseaux urbains (Chateaubriand, collège Max Jacob, collège Jean Pelletier) ;
 - déploiement de chaudières biomasse. Le collège Becquerel et le château de Chamerolles sont équipés de chaudières biomasse, bois déchiqueté et granulés, pour une production annuelle de l'ordre de 830MWh ; Ouverture du collège Orléans Nord-Est avec une chaudière à granulés bois
 - développement de l'énergie solaire. Les 6 derniers collèges construits, tous les PPP exceptés Becquerel cumulent près de 700m² de panneaux solaires. La production atteint plus de 520MWh soit plus de six fois la consommation du collège de Saint Ay.
- Pour réduire l'impact des solutions de réfrigération sur l'effet de serre, et anticiper les évolutions réglementaires, tous les systèmes de production de froid sont remplacés, en deux ans, par des systèmes à bas pouvoir de réchauffement climatique.

Des opérations de sensibilisation ont eu lieu dans certains collèges sous contrat avec Cofely.

Le Département a été lauréat en 2019 du prix ACTEE permettant le financement d'études thermiques sur les bâtiments départementaux.

Partenariats au développement des territoires



Susciter et soutenir financièrement les projets d'aménagement de sécurité routière des communes et des EPCI

• Indicateurs

99 projets d'investissement routiers communaux financés en 2019 à hauteur de **2 783 965,46 €** dans le cadre de la politique de mobilisation en faveur des Territoires soit 56 opérations au titre du Volet 3 Appel à projets et 43 projets au titre du volet 3 TER dédié aux travaux de sécurité routière sur RD en agglomération.

4 associations oeuvrant dans les actions de sécurité routière en direction des jeunes, subventionnées à hauteur de **10 000 €**.

• Bilan 2020

27 projets d'investissement routiers communaux financés en 2020 à hauteur de **725 180€** dans le cadre de la politique de mobilisation en faveur des Territoires (volet 3 TER) dédiée aux travaux de sécurité routière sur RD en agglomération.

Développer les champs de coopération en matière d'ingénierie au service des territoires

• Indicateurs

7 partenaires signataires du protocole Cap Loiret (ADIL/EIE, AML, CAUE, ADRTL, ALN, CDG, EPFLI)

• Projet

Elaboration du bouquet de services départemental : L'offre de services départementale "Cap Loiret" est opérationnelle. Elle a été inaugurée le 27 janvier 2018 lors de la rencontre des maires du Loiret.

• Bilan 2020

Poursuite des projets qui avait été validés par le comité stratégique en 2019

Les projets suivants ont été validés et menés :

- la réalisation d'un portrait de territoires "habitat" en lien avec l'ADIL. Ce travail a conduit à la signature, par les territoires, des conventions ORT suite à l'accord de l'Etat d'utiliser les portraits réalisés.
- développement d'un agenda partagé pour les partenaires. L'objectif est que les réunions et événements réunissant des maires soient visibles de tous, pour garantir un taux de participation optimal et éviter les évènements concomitants.
- animation d'un groupe de travail concernant le programme Petites villes de demain avec les partenaires Cap Loiret et l'Etat.

Soutenir l'embellissement des centres-bourgs des communes

• Indicateurs

Sur la concession départementale, 43% du réseau à basse tension est souterrain.
Depuis 2002 (création du service dédié à la compétence de distribution publique d'électricité), le Département est intervenu dans 166 communes.

• Bilan 2020

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de 16 opérations d'amélioration esthétique du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunication. Ces investissements contribuent à l'embellissement des centres bourg.

• Actions de développement durable

Les modifications apportées au réseau d'éclairage public des communes dans le cadre des travaux coordonnés par le Département sont souvent l'occasion de moderniser les lanternes et de recourir à des solutions moins énergivores comme les éclairages à leds, apportant à terme une réduction des coûts de fonctionnement pour les collectivités gestionnaires.



EMPLOI ET INSERTION

Emploi

•

Politique du logement

•

Faciliter le parcours
pour l'utilisateur

•

Lutter contre la fraude



Aider à l'insertion des jeunes adultes avec l'AJIL et l'AJIHL

• Indicateurs

AJIL

Le taux de validation des diplômes est d'environ **90 %**.

La majorité des diplômés préparés relève de CAP ou de BAC PRO pour lesquels il y a des perspectives d'insertion.

• Bilan 2020

La fin de l'AJIL a été acté à la CP de juillet au profit de la mise en place du nouveau dispositif dit PARI présenté ci-dessous. En 2020, compte tenu de la crise sanitaire, les jeunes suivis dans le cadre de l'AJIL ont été accompagnés pour un mois supplémentaire soit jusqu'à fin juillet 2020. Pour éviter toutefois, toute rupture de parcours, en septembre, il restait 41 jeunes suivis dans l'AJIL. En 2021, seuls quelques uns d'entre eux le seront encore le temps d'atteindre leur fin de scolarité / formation.

Le Département du Loiret a lancé en juillet 2020 le **Parcours Autonomie Réussite Insertion (PARI)** dont l'objectif est double :

- prolonger l'accompagnement des jeunes passés par les services de l'enfance du Département à leur majorité,
- offrir les conditions nécessaires à leur inclusion sociale et professionnelle.

Il s'agit de soutenir les jeunes les plus méritants qui, malgré leur précarité sociale et financière, sont engagés de façon exemplaire dans des parcours professionnels prometteurs en matière d'insertion car à forts débouchés au regard des besoins en compétences du territoire. Ce soutien au service de l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes se veut individualisé, personnalisé et adapté à chaque situation. Tous les jeunes loirétains, âgés entre 18 et 21 ans, répondant à différents critères, peuvent déposer un dossier pour prétendre à un « Parcours Autonomie Réussite Insertion ». **178 jeunes ont été pris en charge dans ce cadre au 1er septembre 2020.**

Accompagner les publics en difficulté vers le retour à l'emploi

• Indicateurs

17 256 foyers bénéficiaires du RSA dans le Loiret (au 31/12/2020) dont **23,7 %** sont dans le dispositif depuis moins d'un an.

102,7 M€ : coût du dispositif RSA en 2020 supporté par le Département (+ 10,3 M€ par rapport au CA 2019).

6 140 € : coût moyen annuel d'un bénéficiaire RSA en 2019 (contre **6011 €** en 2019).

• Bilan 2020

Concernant le taux de référencement professionnel, suite au passage en entretien de positionnement, les bénéficiaires du RSA, ont été pour **40,5 %** d'entre eux référencés professionnels, c'est à dire avec des problématiques à dominante professionnelles (relevant de freins liés à l'emploi).

Le Département subventionne des actions d'insertion dans l'objectif de proposer un accompagnement adapté aux problématiques des bénéficiaires (accompagnement social, socio-professionnel, à la création d'activité, reprise d'une activité professionnelle au sein d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique).

Ainsi, **1 693** bénéficiaires du RSA ont bénéficié de **45 actions** en 2020, représentant un montant de subventions de 1 572 631 €.

Pour les structures à dimension emploi (actions d'Insertion par l'Activité Economique et d'accompagnement socio-professionnel), il est à noter la sortie de **161** bénéficiaires en emploi ou en formation sur un total de 833 bénéficiaires accompagnés, soit **19,33 %** d'entre eux.

Pour les structures à dimension sociale, il est à noter que parmi les **124** personnes sorties en 2020, **42** ont vu leur situation évoluer favorablement en cours d'action, soit un taux de **33,87 %**.

Mission Placement Emploi

Le contexte sanitaire n'a pas permis de mettre l'accent sur la relation entreprise.

Beaucoup de partenaires ont stoppé les actions amorcées (visites de sites annulées, refus des demandes de stages).

Nous avons concentré nos efforts à la mise en place d'un parcours d'accompagnement avec la finalisation d'un livret d'accueil, de la lettre de partenariat, d'une plaquette de présentation de nos services...

Les ETT nous ont beaucoup sollicités durant cette période et le travail de 2019 sur les mises en relation a porté ses fruits.

Les partenaires sont toujours présents et nous sollicitent en ce début d'année pour reprendre les projets.

En 2020, avec plus de 2710 bénéficiaires suivis par l'équipe, chaque référent professionnel a enregistré en moyenne :

6.4 entrées par mois soit une augmentation de 18% du nombre d'entrées, 5.88 sorties dont 3.42 sorties en emploi. Le taux de sorties en emploi est sensiblement le même qu'en 2019. Donc malgré un contexte difficile, les RP ont maintenu un taux de sortie en emploi presque identique.

• Projet

Suivant les engagements pris lors de la signature de la convention sur le Plan Pauvreté signée le 26 juin 2019 et renouvelée en juin 2020, le Département a choisi de mettre en place, une expérimentation en partenariat avec les CCAS de Montargis et de Saint-Jean-de-Braye d'accompagnement à la fois « décloisonné » entre le traitement des freins sociaux et professionnels mais aussi basé sur la co-construction et les centres d'intérêt individuels des bénéficiaires du RSA.

Cet accompagnement a permis à 30% des 20 participants engagés dans les actions de s'inscrire dans une démarche de retour à l'emploi à court ou moyen terme. Pour les autres, une dynamique positive et constructive pour envisager une future intégration professionnelle en se réappropriant ses compétences professionnelles ou transversales a été engagée.

Engager une réflexion partagée sur l'offre d'insertion

• Indicateurs

Au 1er janvier 2019, le Département a transféré auprès d'Orléans Métropole (OM) la compétence du Fonds d'Aides aux Jeunes afin qu'OM l'exerce à l'intérieur de son périmètre d'intervention en lieu et place du Département. Le Département continue donc d'exercer cette compétence sur le territoire Loirétain hors territoire d'Orléans Métropole. 3 conventions pluriannuelles au titre du FAJ pour une durée de 3 ans sur un total de 11 conventions signées en 2020.

• Bilan 2020

3 conventions pluriannuelles ont été reconduites pour 2019-2021 avec les missions locales d'Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes pour mener une action d'accompagnement social envers les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté d'insertion. Deux actions précédemment financées ont été transférées à Orléans Métropole à compter du 1er janvier 2019, dans la mesure où l'action ciblait principalement des personnes issues de ce territoire. Poursuite du partenariat avec les trois missions locales du Loiret dans le cadre du RSA, pour réaliser la mission de référent unique RSA et proposer un accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA de moins de 25 ans. Sur la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, 357 jeunes ont été accompagnés par les missions locales : 211 sur l'Orléanais, 109 sur Montargis-Gien et 37 sur le Pithiverais. L'objectif global sur le Loiret était fixé à 245 sur la période donnée.

L'offre en matière de mobilité a également été confortée en 2020 avec le fonctionnement sur une année pleine des dispositifs VROOUM sur le Montargis et MooV sur le Giennois et le Pithiverais (suite à la cession par le Département de 9 anciens véhicules de service aux associations IMANIS et Domicile Services). Ces deux dispositifs ont permis à 45 personnes en insertion (dont 31 bénéficiaires du RSA) de louer un véhicule à 1€ / jour dans le cadre de la réalisation de démarches d'insertion professionnelle ou d'une reprise effective d'emploi ou de formation. Le Département a en outre lancé le 1er décembre 2020, en lien avec les associations RESPIRE et Les Ateliers LigéteRiens, l'expérimentation d'une vélo-école à Tavers, destinée à favoriser l'apprentissage et l'usage du vélo comme solution de mobilité.

• Projets

Dans le cadre du Plan emploi et du Plan Pauvreté, une plateforme diagnostic a été lancée depuis septembre 2019 à titre expérimental sur le territoire orléanais. Elle permet de dépasser le déclaratif du BSRA lors d'un premier entretien avec un(e) chargé(e) d'insertion de la MDD d'Orléans en investigant, à l'aide d'outils d'évaluation adaptés, les 6 à 7 dimensions qui caractérisent les éventuels freins à une réinsertion socioprofessionnelle. Plusieurs partenaires sont engagés dans cette expérimentation. L'année 2020, au regard du contexte sanitaire n'a pas permis un fonctionnement optimal (quelques orientations ont été effectuées) de cette plateforme. Les partenaires déjà engagés dans cette action renouvellent leur participation pour 2021.

Parmi les autres mesures de ce Plan, le Département du Loiret propose une offre d'accompagnement au bénévolat pour des BRSA qui souhaitent s'engager comme bénévoles et ainsi préparer un retour à l'emploi à terme. Cette action a été menée par la Ligue de l'enseignement, à titre expérimental jusqu'à fin 2019 /début 2020 pour un accompagnement de 10 personnes (5 personnes ont suivi l'action). Une reconduction en 2021 est envisagée pour le suivi de 20 personnes et sur une période de 8 mois pleins.

• Actions de développement durable

Dans le cadre de l'insertion par l'Activité Economique, le Département subventionne diverses associations dont les activités sont étroitement liées au développement durable. Ainsi, en 2020, ont été conventionnées 10 actions relatives à l'entretien des espaces naturels et verts, 9 actions relatives à la collecte, au tri et à la valorisation de déchets divers (papiers, cartons, textiles, déchets informatiques, électroménagers...) et 4 actions ayant pour finalité la production de légumes, fruits et/ou fleurs.

Au total, ce sont 395 bénéficiaires du RSA qui ont été accompagnés dans le cadre de ces actions, pour un montant total de subventions de 600 003 €.

D'autre part, le Département a valorisé 25 659 heures de clauses d'insertion pendant l'exécution de ses marchés notamment relatifs à la surveillance active et à l'entretien des berges le long du parcours "La Loire à vélo".

La dynamique d'insertion par l'emploi pour lutter contre la précarisation croissante de la population (notamment celle des bénéficiaires du RSA) est un axe fort de la politique du Département, chef de filat en matière sociale.

Politique du logement



Améliorer les conditions de logement des ménages précaires ou démunis

• Indicateurs

194 logements du parc privé aidés sur les fonds propres départementaux. **7 opérations** neuves (parc social) de construction aidées par le Département, représentant **74 logements**.

Le Département a ainsi subventionné sur ses fonds propres **268 logements** au sein des parcs privé (pour des travaux d'amélioration des habitations privées) et social (pour la production de logements sociaux).

Dans le cadre du Fonds Unifié Logement, **939 aides individuelles ont été accordées** représentant un montant total versé de 364 362 € (soit un montant moyen d'aide qui s'élève à 388 €).

• Bilan 2020

En 2019, le Département a redéfini les modalités d'attribution de ses aides, afin d'intervenir davantage et prioritairement en faveur des politiques couplant habitat et social, et en appui aux territoires. Il a ainsi subventionné en 2020, sur ses fonds propres :

- la réhabilitation ou l'amélioration de **194 logements du parc privé** pour un montant de **250 384 €** (contre 374 383 € en 2019 - diminution liée à l'arrêt de l'intervention sur la Métropole d'Orléans et aux nouveaux dispositifs nationaux d'aides à la rénovation thermique). Il s'agit d'aides attribuées pour la réalisation de travaux soit d'amélioration énergétique (pour 58 logements), soit de réhabilitation de logements dégradés (pour 7 dossiers), soit d'adaptation à la perte d'autonomie (pour 129 logements) ;

- **74 logements du parc social (7 opérations)** au titre de l'aide à la production d'une offre nouvelle de logements locatifs sociaux en vue du maintien à domicile de publics spécifiques (personnes âgées / handicapées), pour un **montant total de 370 000 €**.

Par ailleurs, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, sur le territoire de compétence du Département (soit hors Orléans Métropole), **sur les crédits délégués de l'Etat: - 390 logements du parc privé** ont été subventionnés : 301 propriétaires occupants, et 89 logements par le biais d'aides aux syndicats de copropriété ;

- **278 logements du parc social** ont été agréés : **87 PLAI** destinés aux ménages les plus modestes, **176 PLUS** classiques, et **15 logements PLS** destinés aux ménages ayant des revenus supérieurs au plafond du logement PLUS.

252 familles ont bénéficié d'une aide en vue d'accéder à un logement (premier loyer, dépôt de garantie, équipement mobilier et ménager de première nécessité...).

53 familles ont eu une aide au titre du maintien dans le logement (dettes de loyer, dettes de charges locatives, assurance habitation).

442 familles ont eu une aide leur permettant de résorber leurs dettes d'énergie ou d'eau. (à noter qu'une famille peut bénéficier de plusieurs types d'aides).

412 ménages ont bénéficié d'un nouvel appui individualisé dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement en 2020.

• Actions de développement durable

En 2020, un tiers des logements répondant au programme "Habiter Mieux Sérénité" ont bénéficié, après travaux, d'un gain de performance énergétique compris entre 35 % et 50 %. Avec le déploiement au niveau national du dispositif simplifié "Ma Prime Rénov", qui a connu un grand succès (850 dossiers sur le territoire de délégation du Département), le nombre de dossiers "Habiter Mieux" classiques, accompagnés par l'opérateur, a toutefois fortement diminué.

L'ADIL-Espace Info Energie, que subventionne le Département, a quant à elle connu des sollicitations toujours croissantes : elle a continué de renseigner et conseiller gratuitement, sur le plan tant financier, juridique que technique, le public sur tous les dispositifs d'aides existants en matière de rénovation énergétique.

Par ailleurs, les actions visant à l'amélioration thermique des logements sont une composante obligatoire des différentes études ou Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mises en place par les collectivités sur le territoire Loirétain, lesquelles sont soutenues et accompagnées par le Département.



Facilité le parcours de l'utilisateur



Clarifier et coordonner territorialement les acteurs au profit des usagers

• Indicateurs

- **1160 usagers** ont bénéficié d'un accompagnement global (Département et Pôle Emploi) .

- **666 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement au titre de la "Garantie Jeunes" sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. L'objectif était de 770 entrées à réaliser mais en raison du contexte sanitaire et de l'impossibilité de réunir les jeunes sur des temps collectifs, l'objectif a été difficile à atteindre.

• Bilan 2020

Suite à la signature de la convention de partenariat avec Pôle Emploi le 8 janvier 2016, 1160 usagers ont bénéficié de l'accompagnement global en 2020 grâce à la collaboration renforcée entre les services du Département et Pôle Emploi.

L'instauration au 1^{er} septembre 2016 de la "Garantie Jeunes", a permis la mise en place d'un accompagnement global assuré par les missions locales en faveur des jeunes âgés de 16 à 25 ans, ainsi qu'une allocation forfaitaire mensuelle. En 2019, **775 jeunes** sont entrés en Garantie Jeunes tout au long de l'année avec les trois missions locales du Loiret (Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers).

Lutter contre la fraude



Agir contre la fraude, prévenir les indus, veiller et contrôler pour une juste attribution de l'allocation RSA

• Indicateurs

528 967,80 € de trop perçus constatés par les contrôleurs du Département.

1 091 488,33 € ont fait l'objet d'émission de titre d'indus RSA.

150 nouveaux dossiers pris en charge au titre du contrôle RSA.

Sur les **150 dossiers clos**, **81%** des bénéficiaires contrôlés ont fait l'objet d'une décision défavorable (révision de leur dossier et d'une sortie du droit), **19%** des dossiers étaient frauduleux.

132 amendes administratives ont été prononcées suite à la mise en place de la commission d'examen des fraudes au RSA.

• Bilan 2020

Le montant total des indus RSA titrés sur 2020 s'est élevé à **1 091 488,33 €**.

En 2020, le contrôle RSA réalisé par le Département a permis le traitement de 150 dossiers et 81% d'entre eux ont fait l'objet de révision (révision simple ou fraude), 19 % étaient frauduleux.

Le montant des indus calculé à ce jour sur les dossiers contrôlés et clos en 2020 s'élève à **528 967,80 €**.





PUBLICS VULNÉRABLES

Simplifier l'action sociale

•

**Tout au long de la vie,
accompagner et soutenir**

Simplifier l'action sociale



Optimiser l'ensemble des dispositifs d'accueil avec Loiret solidarité

• Projets

Complémentaire santé accessible à tous : 2016
Loiret Solidarité - volet dossier social unique : 2021

• Bilan 2020

Le Département, en partenariat avec Actiom, association d'assurés, propose une complémentaire santé accessible à tous les loirétains depuis septembre 2016. Sur l'année 2020, les permanences n'ont pas pu être assurées au vu du contexte sanitaire. Cependant, des demandes ont été faites via la plateforme téléphonique, et échanges de mail avec ACTIOM. Environ 40 contrats ont été signés.

Créer la Maison De l'Autonomie (MDA) et mettre en place un interlocuteur unique

• Indicateurs

8 166 usagers (contre 13 977 usagers en 2019) reçus au niveau de l'accueil physique de la MDA.
11230 appels téléphoniques répondus par les agents de la MDA.
15026 appels téléphoniques répondus par les agents du CCT sur les 19675 reçus.

40 679 demandes ont été formulées pour l'année 2020.

Taux de satisfaction des usagers de la MDA (demandes de compensation du handicap) : **67 % avec 72 usagers répondants**

Le délai moyen de traitement des demandes passe de 3,23 mois en 2019 à **3,40 mois**.

Chiffres APA et PCH (au 31 décembre 2020) :

- 9 148 bénéficiaires de l'APA à domicile,
- 6 090 bénéficiaires de l'APA en établissement,
- 536 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement PA,
- 1 721 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement PH,
- 2 888 bénéficiaires de la PCH à domicile,
- 472 bénéficiaires de la PCH établissement.

Accueil familial :

- en 2020, le Département compte **66** accueillants familiaux, ce qui représente 144 places.

• Bilan 2020

La démarche d'élaboration du projet de direction de la MDA entreprise en 2019 avec la méthode A.I. avait mis en exergue les qualités, aptitudes et compétences de l'ensemble des équipes de la MDA qui ont pu durant la période de crise démontrer toute leur mobilisation dans une organisation adaptée en télétravail avec des modalités adaptées en termes d'accueil du public et d'accueil téléphonique renforcé.

Cette crise exceptionnelle a eu un effet accélérateur dans la conduite du changement engagé avec la mise en place de processus organisationnels adaptés (organisation CDAPH, circuits d'évaluation,...). Début septembre 2020, le nouveau SI harmonisé MDPH imposé par la CNSA a été mis en place et n'est pas encore stabilisé avec une charge d'activité plus conséquente pour l'ensemble des équipes. Les projets VIA TRAJECTOIRE, et flux dématérialisés sont, fin décembre 2020, en mode routine et permettront de poursuivre les partenariats sur le suivi des orientations et la simplification des échanges au profit des usagers.

La relation usager est au cœur de l'ensemble des travaux conduits. Les transformations engagées visent à délivrer un service adapté à la situation de chacun dans une relation de confiance et des démarches simplifiées.

L'importance pour la MDA est de recueillir les retours des usagers, et de pouvoir les analyser collectivement. Ainsi, les équipes de la MDA tendent à mobiliser les usagers en vue de répondre à l'enquête de satisfaction mise à disposition par la CNSA au plan national, et repris dans le baromètre national des MDPH.

Pour mieux recevoir les personnes en situation de handicap, le Département a réalisé des travaux depuis 6 mois pour adapter l'accueil physique avec une nouvelle banque, conforme aux attendus sanitaires plus ergonomique et permettant d'organiser l'accueil avec deux agents d'accueil.

Sur l'action vis à vis des publics âgés, Le Département s'est organisé là aussi sur la simplification des démarches et l'instruction rapide en territoires des demandes formulées durant la crise sanitaire.

Le Département, au titre du pilotage de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées a promu auprès des opérateurs financés, la réorientation de leurs actions afin de tendre à un maintien de l'offre, et à son adaptation tout au long de l'année 2020 afin d'accompagner les personnes âgées et prévenir le risque d'isolement.

• Actions de développement durable

Poursuite de l'action en facilitant l'autonomie des personnes âgées, leur maintien à domicile, leur accès à la santé et à la culture, le Département s'inscrit pleinement dans les finalités d'épanouissement, de cohésion sociale et de solidarité intergénérationnelle liées au développement durable. La simplification administrative, la mise en place des décisions sans limitation de durée et l'accompagnement dans le projet de vie des publics sont autant d'actions qui participent au développement durable du territoire.

L'amélioration de la prévention médico-sociale pour le bien-être des enfants avec la protection maternelle et infantile et pour les mineurs confiés à l'Aide sociale à l'Enfance

• Indicateurs

Malgré la crise sanitaire et le premier confinement strict (écoles fermées pendant 2 mois et attente de l'autorisation d'intervenir dans les écoles) **3001 enfants** de 4 ans, soit **38 %** d'une même tranche d'âge, ont bénéficié d'un bilan en école maternelle.

7292 jeunes de 13 à 18 ans ont bénéficié d'une **action collective de prévention de la santé sexuelle** organisée par les Centres de Planification et d'Education Familiale. Cette activité a pu être en grande partie maintenue malgré la crise sanitaire (11 026 jeunes en 2019).

• Bilan 2020

Le service de PMI a maintenu au maximum ses activités de santé préventives pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19 y compris lors du 1er confinement strict. Le protocole de continuité d'activité a priorisé les actions prénatales et postnatales aux situations les plus complexes et assuré les consultations destinées essentiellement aux enfants jusqu'à 2 ans afin de poursuivre les vaccinations obligatoires et le suivi médical du développement de l'enfant. Des actions de prévention et de dépistage auprès des plus vulnérables ont été maintenues comme les anciens grands prématurés dans le cadre du réseau Grandir en Région Centre Val de Loire (GERC) : une majorité des médecins de PMI formés sont ainsi référents.

Les bilans médicaux pour les enfants de moins de 7 ans confiés à l'ASE, sont depuis février 2020 réalisés sur les territoires selon une procédure médicale standardisée.

L'accompagnement de la parentalité pour affirmer la politique de prévention précoce en matière de politique familiale

• Indicateurs

622 femmes enceintes ont bénéficié d'une intervention de la PMI (10 % des avis de grossesses reçus par les sages-femmes).

355 entretiens prénatals précoces ont été réalisés par les sages-femmes de PMI (495 en 2019).

1848 séances de consultations (1878 en 2019) ont été proposées malgré la fermeture de nombreux lieux pendant plusieurs mois : 6635 enfants essentiellement de moins de 2 ans ont été vus au moins 1 fois au lieu de 7571 en 2019 (la différence s'explique par l'espacement des rendez-vous afin de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale).

• Bilan 2020

La parentalité est un axe d'intervention majeur du service de PMI en terme de prévention précoce. L'ensemble des activités de la PMI tel que le suivi des femmes enceintes, les interventions post-natales et les consultations médicales, participent à l'accompagnement de la parentalité.

Le service de PMI intervient également au sein de la nurserie du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran (sages-femmes, puéricultrices, médecins) où les femmes incarcérées peuvent garder leur enfant de moins de 18 mois avec elle. Cette intervention permet de travailler le lien mère-enfant.

Le dispositif d'accueil préventif en crèche (places financées par le Département) pour les enfants de familles accompagnées par le service de PMI a par ailleurs permis à **57 enfants de moins de 4 ans de bénéficier d'un accueil en crèche**.

Diversifier l'accompagnement des mineurs suivis et confiés à l'aide sociale à l'enfance

• Indicateurs

On recensait **1752 mineurs confiés à l'ASE** au 31 décembre 2020, dont 227 MNA (en baisse) et 377 au titre du placement à domicile (en augmentation). Le nombre de mineurs confiés hors PAD et MNA ne cesse d'augmenter depuis 2018 passant ainsi de 1059 à 1148 (+ 89).

24 places en internat dédiées aux fratries ont été créées sur l'Est du département.

La transformation de l'accueil en urgence a été validée et initiée : création de deux unités supplémentaires à Orléans, structuration d'une offre sur l'Est du département, mise en place d'une équipe d'évaluation spécialisée en son sein ayant pour objectif d'intensifier l'action et la recherche de solutions alternatives au placement.

Le travail engagé en 2018 sur le statut des assistants familiaux employés par le Département s'est poursuivi. Il vise à améliorer les conditions d'exercice du métier. 6 assistants familiaux ressources ont pris leur fonction en septembre. Au 31 décembre 2020, le **nombre d'assistants familiaux employés par le Département reste stable** (300).

• Bilan 2020

L'année 2020 est marquée par l'impact de la crise COVID sur le dispositif, les relations institutionnelles et les pratiques professionnelles.

La mise en place d'une cellule pluri-institutionnelle regroupant l'autorité judiciaire, l'ARS, la DRDJSCS, la PJJ, l'EN et l'URIOPSS a permis de fluidifier la remontée d'informations, d'échanger sur les contraintes de chaque institution et d'attester d'une volonté de coordination en dépit de tensions du fait de considérations à court terme incompatibles.

L'allègement des conditions de confinement a ensuite permis de poursuivre les travaux engagés visant à faire évoluer le dispositif global (parrainage, prise de congés des assistants familiaux, protocole relatif à l'accès à l'autonomie des jeunes relevant de l'ASE).

Les déploiements du DELAI et du PARI orientent le dispositif vers la prise en compte appuyée des logiques inclusives et d'insertion, de parcours, dans le cadre de la protection de l'enfance et en sortie du dispositif.

La tension sur le dispositif d'accueil a nécessité d'organiser des prises en charge des mineurs hors cadre protection de l'enfance : mobilisation de structures jeunesse et sport pour soutenir l'action de la MDE pendant la période de confinement puis structuration d'un SAS COVID destiné à soutenir les assistants familiaux pour lesquels l'accueil au domicile des mineurs confiés était compromis. Ce dispositif relais perdue du fait de l'évolution exponentielle du nombre de placements.

Garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

• Indicateurs

68 sites figurent à l'agenda d'accessibilité programmé ; 45 sites sont déjà mis en accessibilité.

• Projet

Réalisation de l'agenda d'accessibilité aux personnes handicapées : 2022 (fin du programme en 2022).

• Bilan 2020

L'accessibilité des bâtiments départementaux est une priorité pour le Département qui a mis en place :

- un programme pluriannuel de l'agenda d'accessibilité revisité ;
- l'intensification de la communication institutionnelle.

Suite à la réalisation des deux premières tranches des travaux (environ 1 M€), la programmation a été revue afin de passer de 7 à 4 tranches de travaux. 1M€ ont été réalisés en 2020. La fin de ce programme est prévue en 2022.

Répondre avec les professionnels aux besoins de l'aide à domicile

• Indicateurs

Fin 2020, plus de 88% des allocataires de l'APA à domicile bénéficient d'interventions en mode prestataire, démontrant la volonté du Département de mettre en place des interventions assurées par des professionnels formés.

• Bilan 2020

Au plan des prescriptions d'heures en mode prestataire, le Département a doté en mars 2020 ses professionnels de l'évaluation d'un nouveau référentiel permettant de valoriser les besoins des aidants au travers notamment d'une évolution du nombre d'heures d'intervention auprès des SAAD. Tout au long de la crise sanitaire, le Département a accompagné l'ensemble des SAAD afin de les équiper des matériels individuels indispensables à la continuité de leurs interventions auprès des publics fragiles. Afin de valoriser l'action de l'ensemble des intervenants au domicile, le Département a mis en place une gratification horaire de 1 € pour chacun des salariés. Un soutien financier aux structures d'aide à domicile a également été mis en place par le Département (avance et compensation de la perte d'activité).

Mettre en œuvre le plan Loiret Bien vieillir

• Indicateurs

23 Ehpad concernés initialement et une enveloppe de 23 millions €. 7 017 places installées en Ehpad. 6 090 bénéficiaires de l'APA établissement pour un montant de 26 226 936 €. 536 bénéficiaires de l'ASH-PA pour un montant de 11 710 885 €. 1 721 bénéficiaires de l'ASH-PH pour un montant de 62 437 105 €.

• Projet

Loiret Bien Vieillir : 2022.

• Bilan 2020

Le projet Loiret Bien Vieillir veille à assurer une amélioration qualitative de l'offre de service en Ehpad, dans un souci de maintien des prix de journée accessibles au plus grand nombre, d'adaptation des conditions de prise en charge aux spécificités des résidents actuels et futurs et de pérennisation d'une offre de service efficiente sur l'ensemble du territoire.

Le plan Loiret Bien Vieillir est entré dans sa phase opérationnelle dès 2016 avec un accompagnement technique et financier réalisé auprès des Ehpad concernés.

A ce stade :

6 sont terminés, (Patay, Amilly, Lorris, CHRO, Briare et Gien),

2 sont en cours de travaux avec une réception des travaux sur le second semestre 2021 (Châteaurenard et Châteauneuf-sur-Loire),

6 en cours de travaux avec une réception des travaux vers 2022/2023 (Fay-aux-Loges, Coullons, St-Benoit-sur-Loire, Malesherbes, Outarville et Malesherbes),

2 sont en cours de finalisation au niveau ingénierie et APS (Puisseaux, Beaugency et Neuville-aux-Bois),

3 sont à reprendre dans le cadre d'une transformation de l'offre après mandat (Cham Montargis, CH Pithiviers et Fleury-les-Aubrais).

• Actions de développement durable

La santé, thème majeur du développement durable, est au cœur des politiques sociales du Département, notamment à travers des actions de prévention précoce de la PMI et de l'aide sociale à l'enfance. En effet, 51 % des enfants, nés dans le Loiret, ont bénéficié, dans les 2 mois suivant leur naissance, d'une visite à domicile des puéricultrices de la PMI. La moitié des enfants âgés de 4 ans ont eu également un dépistage en école maternelle avec pour résultat un taux d'orientation vers un ophtalmologiste de 17 %. Les conditions d'accueil contribuent plus globalement au bien-être des enfants et impliquent de s'adresser à tous, tout en maintenant une attention particulière aux plus fragiles : 427 mineurs non accompagnés ont été pris en charge par le Département, 15 places en centre parental ont été créées, 61 enfants ont bénéficié d'un accueil préventif en crèche, 32 % des loirétains de 13 à 18 ans ont participé à une action collective de prévention de la santé sexuelle.



PROXIMITÉ

Développement économique
et emplois durables

•

Solidarité territoriale

•

Accès à la culture

•

Coopération internationale

Développement économique et emploi durable



Soutenir les initiatives de développement local dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les EPCI

● Indicateurs

250 000 € versés au GIP Loire&Orléans Eco.

15 000 € versés à Initiative Loiret.

816 292 € versés par le Département aux 16 EPCI pour contribuer au maintien des services et les commerces en milieu rural dont la survie a été compromise par la crise sanitaire de la COVID.

644 087 € ont été investis dans 4 zones sous maîtrise d'ouvrage départementale

199 360 € de recettes ont été enregistrées suite à la vente après aménagement de fonciers à vocation d'activités

● Projets

ZAC de Limère : finalisation de la commercialisation.

ZAE d'Ormes et ZAE de Gidy : rétrocession des aménagements aux collectivités compétentes, finalisation de la commercialisation pour Ormes.

ZAC des Portes du Loiret (2023) : poursuite de l'aménagement du foncier et de la commercialisation du site.

● Bilan 2020

Pour accompagner les EPCI dans la mise en oeuvre de leur compétence économique, le Département a maintenu sa participation financière à Loire&Orléans Eco, agence de développement économique du Loiret qui poursuit ses missions d'accompagnement des entreprises et apporte une réponse globale aux besoins du développement économique sur les territoires. Aussi, une action de solidarité visant le maintien des services à la population en milieu rural a été engagée et financée à parité par le Département et les 16 EPCI pour un budget total de 1 632 584 €, en période de crise sanitaire de la COVID-19.

ZAC des Portes du Loiret : Après la réalisation en 2019 d'une voirie de desserte interne permettant d'ouvrir à la commercialisation de 158 034 m² de terrain, dont 58 949 m² dédié à l'accueil d'habitat et 99 085 m² à l'accueil d'activités, l'année 2020 a été consacrée à la commercialisation de ce foncier. 6 dossiers représentant plus de 33 000 m² de foncier pour l'accueil d'activités ont été validés en Commission permanente. Cela s'est traduit par la signature de 2 promesses de vente dès 2020, les 4 autres sont programmées pour le premier semestre de 2021.

Maintenir une présence commerciale dans les communes rurales

● Indicateurs

72 750 € - Convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

10 000 € - Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie .

● Bilan 2020

Le Département poursuit sa collaboration avec les Chambres consulaires, pour soutenir le développement local et de proximité, plus particulièrement le maintien du "dernier commerce" en milieu rural et l'attractivité des marchés locaux du Loiret. C'est ainsi que la CMA et la CCI ont réalisé une quinzaine d'accompagnements auprès des commerces en grande fragilité sur les secteurs de la Sologne et l'Est du Loiret. Quant à la valorisation des marchés locaux, le Département a soutenu la CCI dans la mise en oeuvre d'une campagne d'affichage locale 4X3 et l'édition d'un guide (15 000 ex). Aussi, une opération de soutien à la filière des couturières, impactée par la crise de la COVID-19 lors du premier confinement, s'est concrétisée par un financement départemental de 50 000 masques "made in Loiret", fabriqués par 80 couturières, avec l'appui technique de la CMA.

Promouvoir l'agriculture et l'économie forestière

● Indicateurs

789 852 € consacrés à l'agriculture loirétaine tant en investissement qu'en fonctionnement :

. 491 232 € d'aides allouées pour soutenir les investissements agricoles.

. 237 120 € versés à la Chambre d'Agriculture du Loiret et dédiés à la concrétisation des engagements du PAT "Mangeons Loiret " .

. 11 500 € versés pour 6 manifestations agricoles.

. 50 000 € versés pour le dispositif Loiret Ecoute Active.

● Bilan 2020

Le Département a un rôle essentiel d'acteur de proximité auprès du monde agricole et poursuit sa mobilisation pour une agriculture et une alimentation en transition. Cette intervention de près de 800 000 € en 2020 tant en investissement qu'en fonctionnement se traduit par un soutien aux investissements agricoles, des actions partenariales avec la chambre d'agriculture dont un engagement fort pour la relocalisation de l'alimentation des loirétains, un soutien financier au dispositif Loiret Ecoute Active, une aide financière à l'organisation de manifestations agricoles. L'année 2020 a notamment été marquée par l'adoption et la labellisation du Projet Alimentaire Territorial "Mangeons Loiret ". Enfin, au titre de ses compétences, le Département procède à des opérations d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental qui assurent l'amélioration des conditions d'exploitations des parcelles, la mise en valeur des espaces naturels et le développement des territoires. En 2020, une opération sur 2700 ha a été clôturée et deux autres sur 1800 ha et 1350 ha étaient en cours. Ces opérations concourent à réduire le bilan énergétique et le bilan carbone des exploitations agricoles et permettent de conserver les éléments paysagers et la biodiversité des territoires aménagés.

Développer et valoriser l'offre touristique

● Indicateurs

1 391 600 € versés pour le fonctionnement de **3** organismes touristiques dont 92 % de ce budget attribués à Tourisme Loiret. **2,8 M€** dédiés à un plan de relance de l'activité touristique, en période de crise COVID-19, ayant eu un fort impact sur la **fréquentation touristique** des sites de visite : 506 534 entrées en 2020 (baisse de + de 40% dans les châteaux, 30% dans les parcs et jardins et 60% dans les musées). Le taux d'occupation des hébergements type Airbnb, est de 50% (-8,2% par rapport à 2019), celui des hôtels de chaîne est de 41% dans le Loiret, en baisse de 20,6% par rapport à 2019 et de 42% sur Orléans, en baisse de 21,1%.

● Bilan 2020

Le Département et Tourisme Loiret ont décidé de soutenir significativement la relance de l'activité des opérateurs touristiques, impactés par la crise, en allégeant leurs charges par la gratuité des outils de développement, la suppression des commissions perçues et cotisations, en les accompagnant par des formations et de l'aide technique, en soutenant la reprise de l'activité par l'offre de chèques "escapades" aux soignants et en renforçant l'attractivité du Loiret par des campagnes de communication. Le déploiement du schéma de développement touristique se poursuit au travers de l'actualisation du schéma de signalisation touristique, la valorisation du patrimoine rural de proximité avec les EPCI et de la Route de la Rose, la mise en œuvre du programme de développement de la Sologne, la valorisation du Canal d'Orléans au travers de ses projets comme la Véloroute, la refonte du cadre d'intervention départemental en faveur de la marine de Loire et des canaux du Loiret, ...

● Actions de développement durable

Le Projet Alimentaire Territorial "Mangeons Loiret", copiloté par le Département et la Chambre d'Agriculture du Loiret, est au service d'une agriculture et d'une alimentation en transition dans le Loiret. Les 18 actions de ce projet, à mener sur trois ans (2020-2022), sont destinées à développer la proximité au sein des filières agricoles et à créer de la transversalité entre les agriculteurs, les artisans, les industriels, les distributeurs, les professionnels de la restauration collective et les consommateurs. Cet engagement vise à rendre également l'offre agricole beaucoup plus visible et accessible auprès de tous les acheteurs. Des actions fortes ont été menées en 2020 en ce sens : poursuite du déploiement de la plateforme de commandes en ligne de produits locaux "Approlocal" auprès de la restauration collective et notamment des collèges, mise en place d'un accompagnement à la transition agro-écologique des productions locales vers un label ou signe de qualité (notamment la certification Haute Valeur Environnementale), aide à la diversification des filières agricoles (lancement d'une filière amande dans le Loiret ; légumineuses, etc.), lancement de la charte "osons l'élevage" pour maintenir et développer l'élevage dans le Loiret, pérennisation des initiatives de vente développées pendant la crise sanitaire pour les rendre viables et vivables (étude pour ouvrir des magasins de producteurs, lancement d'un drive de producteurs, organisation de marchés, ...).

Reduire la fracture numérique avec le Très Haut Débit

• Indicateurs

96 % des foyers au dessus du seuil de 3 Mbit/s en ADSL soit **+ 4 %** en un an.
68 % des foyers au dessus du seuil de 30 Mbit/s (ADSL, câble, FTTH) soit **+3 %** en un an.

• Projet

Loiret THD : 2021

• Bilan 2020

Les événements structurants de l'année 2020 pour le Très Haut Débit :

Cadre contractuel :

- En mars 2020, une nouvelle délégation de service public a été attribuée au groupe SFR afin de généraliser la fibre sur tout le territoire loirétain d'ici le printemps 2023. Cette nouvelle DSP matérialise la Phase 2 du projet Lyseo. La société délégataire s'appelle Loiret Fibre.
- l'avenant 5 (notifié formellement en février 2021) à la DSP Lyseo Phase 1 prévoit d'étendre le périmètre inhérent aux 40 communes du projet Lyseo Phase 1 en passant notamment de 86 000 prises à 88 700 prises.

Déploiement :

- 77 800 prises FTTH (soit 88 % de l'objectif de 88 070 prises sur cette technologie) ont été réalisées et la commercialisation est effective sur la quasi totalité des 40 communes ciblées pour la phase 1 du projet Lyseo.
- la finalisation des 119 opérations de montée en débit inhérentes à la phase 1 du projet Lyseo.
- La mise en service de la totalité des 40 sites THD Radio nécessaires à la couverture des zones prévues.

Soutenir les investissements locaux structurants

• Indicateurs

1,7 M € de subventions octroyés aux communes à faible population (moins de 650 habitants).
7,2 M € de subventions octroyés aux communes pour des projets d'intérêt communal (AAP).
16 contrats départementaux de soutien aux projets structurants signés avec les 16 EPCI du Loiret pour un montant global de **25 M€**.
38 M € de subventions octroyés pour **11 projets** de rayonnement départemental et supra-départemental.

• Bilan 2020

Pour l'ensemble du Volet 3, 356 projets ont été subventionnés en 2020. Depuis 2017, tous volets confondus (2,3 et 4), 3 215 projets ont été soutenus à hauteur de 113 261 017€ de subventions.

Afin de renforcer les liens avec les communes et de leur présenter l'offre d'accompagnement du Département, un tchat des territoires a été organisé en septembre 2020 (en lieu et place des rendez-vous des territoires compte tenu de la situation sanitaire).

Conforter et élargir l'offre de services territoriaux mutualisés

• Indicateurs

17 adhérents au SMO (100% des EPCI hors Orléans Métropole).

• Projet

Syndicat mixte Loiret Numérique : l'Agence Loiret Numérique a été créée en décembre 2016.

• Bilan 2020

Le syndicat mixte ouvert "Agence Loiret Numérique" a joué un rôle important dans la gestion de la crise sanitaire en proposant des services simples et opérationnels pour maintenir le lien entre les élus, avec les services et avec les populations.

Le comité syndical a été profondément renouvelé avec les élections municipales et communautaires. Une prestation visant à la consolidation d'un Schéma Directeur de la transformation numérique lancée fin 2020, va permettre de mieux adapter l'offre de service aux besoins.

Et tout comme en 2019, un séminaire "smart village" a été organisé en octobre 2020 mais avec un format particulier, restreint, en raison du contexte sanitaire, pour susciter des rencontres et faire émerger des projets autour des usages numériques. Le succès était au rendez vous avec une centaine de participants et une vingtaine d'intervenants aux tables rondes.

Améliorer l'accessibilité aux services publics : Espaces services publics

• Indicateurs

14 Espaces services publics
10 cantons dotés d'au moins 1 ESP
2 550 connexions visio avec les opérateurs publics (+27%)

• Projet

Elaboration du schéma d'accessibilité des services au public : le schéma a été adopté par l'assemblée départementale le 14 décembre 2018.

• Bilan 2020

Le Département s'attache à maintenir et développer le lien entre les opérateurs de services publics et les Loirétains sur les territoires ruraux. Pour ce faire, il pilote et anime le dispositif "Espaces services publics", où les Loirétains sont accueillis, informés, orientés et accompagnés, et dont l'élément phare est la borne de visiophonie qui permet d'être mis en relation directement avec un opérateur public (CAF du Loiret, CARSAT Centre Val de Loire, CPAM du Loiret, ADIL-EIE du Loiret et Maison de Justice et du Droit du Loiret), et d'échanger des documents.

3 nouveaux sites ont ouvert en 2020, portant le nombre total de sites à 14. 1 569 échanges en visiophonie ont été effectués en 2020, en baisse en raison du confinement du printemps 2020.

2 ESP itinérants ont été mis en service (communauté de communes Berry Loire Puisaye et Pithiverais Gatinais).

10 cantons sont actuellement dotés d'au moins un ESP.

Lutter contre la désertification médicale

• Indicateurs

20 étudiants accueillis gratuitement par le Département dans les 7 logements des collèges de Trainou, La Ferté-Saint-Aubin, Meung-sur-Loire, Gien, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Olivet et Fleury-les-Aubrais.

11 professionnels de santé ayant fait le choix de s'installer dans le Loiret ont été financés par le Département pour un montant total de 165 000 €.

7 projets financés dans le cadre de l'appel à initiatives "Santé Innovations Loiret", pour un montant total de subventions de **26 536 €**.

• Bilan 2020

Le Département concourt à la lutte contre la désertification médicale par la mise en oeuvre d'actions au bénéfice des étudiants en médecine, des professionnels de santé ainsi que de l'attractivité du territoire. Le partenariat avec les principaux de collège se poursuit afin d'accueillir les internes en médecine au sein des logements de fonction et leur nombre a été important cette année compte tenu de la période de confinement (COVID). Quant à l'aide départementale à la primo-installation, 27 professionnels de santé dont 16 ne sont pas originaires du Loiret, se sont installés depuis 2017, à savoir 16 médecins généralistes, 2 masseurs-kinésithérapeutes, 7 sages-femmes et 2 dentistes. L'appel à initiatives Santé innovation Loiret a fait émerger des projets de territoire comme la création d'activités physiques adaptées aux personnes à mobilité réduite atteintes de sclérose en plaque dans le Montargois ou encore la création d'un E-carnet de santé pour l'accompagnement thérapeutique des patients, en situation d'obésité.

Aider les communes rurales dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets avec CAP Loiret

• Indicateurs

677 demandes traitées dans le cadre de CAP Loiret depuis 2018.

En tout, **239 communes** ont bénéficié de l'accompagnement du Département.

• Bilan 2020

250 demandes CAP LOIRET exprimées en 2020.

Afin de renforcer les liens avec les communes et de leur présenter l'offre d'accompagnement du Département, un chat des territoires a été organisé en septembre 2020 et les développeurs ont rencontré les nouvelles municipalités installées après les élections en juin et juillet 2020.

• Actions de développement durable

Face à la problématique prégnante de désertification médicale en Loiret (dans une région classée dernière au palmarès des régions françaises, en matière de démographie médicale), le Conseil départemental reste engagé et accompagne les territoires en complément de sa politique de financement : élaboration par l'Observatoire régional de la Santé, d'un diagnostic de santé par territoire d'EPCI (au nombre de 16 diagnostics), mise à disposition d'une plateforme d'appui au recrutement du nom de DocPack qui propose une offre d'accueil attractive aux professionnels désireux de s'installer dans le Loiret, participation à un congrès de médecine à Paris afin de présenter les offres des territoires en terme de logements ou de vacances de poste.

Concernant l'action de généralisation du très haut débit sur le territoire, la mission départementale veille à réduire la fracture numérique et culturelle et permet de revitaliser les zones rurales du département du Loiret.

Accès à la culture



Mettre en œuvre une politique efficace et lisible de soutien aux acteurs culturels

• Indicateurs

Le Département favorise les pratiques culturelles à travers le soutien de près de **350 associations** dont **40%** ont leur siège social dans les communes de moins de 10 000 habitants.

• Bilan 2020

Le Département a confirmé son soutien aux acteurs culturels en territoire fragilisés par le contexte sanitaire lié à la COVID19, et valorisé ses châteaux et musées. A ce titre, 9 402 617 € de crédits ont été votés en 2021.

Promouvoir la Lecture Publique grâce à l'action de la Médiathèque départementale

• Indicateurs

Poursuite de l'**ingénierie**, conseil et accompagnement pour les bibliothèques municipales et intercommunales (9 déplacements dans les bibliothèques municipales au titre de l'ingénierie, 17 communes suivies au titre d'un accompagnement spécifique pour le développement de la bibliothèque),
Tenue de **14 formations** pour les bibliothécaires du réseau de lecture (93 stagiaires).

• Bilan 2020

Le développement de la politique publique sur le territoire :

- déroulement du Schéma de lecture publique.

Organisation interne : Mobilisation des bibliothèques de l'ensemble du réseau loirétain, dans un contexte de crise sanitaire. Au déconfinement, la Médiathèque départementale a contacté toutes les bibliothèques pour leur indiquer les recommandations d'ouverture au public tout en respectant le protocole sanitaire.

- **Les formations** ont été adaptées au contexte sanitaire, avec l'organisation de sessions au format visioconférence si la situation l'exigeait.

- **Expérimentation d'une nouvelle distribution décentralisée des fonds documentaires sur le Montargois (1er trimestre 2020)** pour améliorer l'efficacité dans la transmission des réservations et favoriser la démarche de conseil et d'accompagnement auprès des bibliothèques.

Projets structurants de la MDL :

- Obtention de la labellisation "**Bibliothèque Numérique de Référence**" par le **Ministère de la Culture**.

- Lancement d'un appel à projet sur l'inclusion numérique pour les communes du Loiret, avec comme objectif une mobilisation exceptionnelle des bibliothèques pour développer l'inclusion numérique.

- Ouverture de comptes *Loiretek* et du prêt d'expositions pour les établissements médico-sociaux du Loiret.

- Organisation, dans le cadre du *Contrat Territoire-Lecture Itinérance* entre le Département du Loiret et le Ministère de la Culture, d'un projet inédit autour de la correspondance, avec le concours de l'association *Tu connais la nouvelle ?* : tenue d'ateliers de lecture intergénérationnels en lien en particulier avec des personnes empêchées de lire et/ou éloignées de la lecture

- 5 événements ont été reportés, en raison de la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19 : les *Rendez-vous du Livre et de la Lecture*, *MangaLoiret*, *Bibliocyclette*, le *Mois du Film documentaire*, les *Ateliers autour du livre tactile*, de même que les *Rencontres en territoire* (avec remise de certificats de bénévolat).

Soutenir l'enseignement et la diffusion des pratiques artistiques

• Indicateurs

Un soutien départemental constant sur l'ensemble du territoire. Le FACC a permis de subventionner **28 communes** dans les communes de moins de 10 000 habitants (-69 % par rapport à 2019, du fait de la situation sanitaire).

L'aide aux écoles de musique, de danse et de théâtre a permis de soutenir **73 écoles** municipales ou associatives (-9,5 %) et **25 collectivités** ont bénéficié d'une aide au titre de l'éducation musicale (-36 %).

130 structures culturelles soutenues (-38 %).

20 ateliers de pratique artistique municipaux ou associatifs (arts plastiques) ont bénéficié d'une aide.

3 communes et 11 associations ont bénéficié de l'aide aux salons et expositions pour l'organisation de leur exposition (-52 %).

179 artistes et artisans d'art ont accueilli en 110 lieux répartis sur 61 localités, plus de 7 000 visiteurs pour la 15e édition des «Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes et artisans d'art».

50 collègues ont participé au dispositif «Collège au Cinéma».

• Bilan 2020

Poursuite de l'action départementale en faveur de l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, des pratiques artistiques et du développement de la culture cinématographique à destination des collégiens malgré le contexte lié à la Covid 19.

La crise sanitaire a fortement impacté le nombre de dossiers subventionnés, compte tenu de l'impossibilité d'organiser des manifestations culturelles. Pour autant, le soutien à l'apprentissage et à l'accompagnement des pratiques artistiques est resté une priorité départementale.

La rédaction d'un protocole adapté en matière d'accueil et de gestion des flux de visiteurs, ainsi que l'appui et le conseil aux artistes et artisans d'art a permis la tenue des Portes ouvertes des ateliers d'artistes et artisans d'art dans le contexte de la pandémie.

Développer le rayonnement du festival de musique de Sully et du Loiret

• Indicateurs

Rappel : Le taux de fréquentation des **16 concerts payants** de l'édition 2019 a atteint **91,02 %**.

• Proiet :

• Bilan 2020

Face à la crise sanitaire, le Département du Loiret a décidé d'annuler le Festival de Musique de Sully et du Loiret qui devait se tenir du jeudi 28 mai au dimanche 21 juin 2020.

La protection des artistes et des festivaliers face à l'épidémie de covid19 a dicté ce choix difficile.

Sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural et historique

• Indicateurs :

AAP V3 : 30 dossiers ont été ouverts en 2020 pour des opérations de restauration du patrimoine. 15 dossiers déjà en cours ont été clôturés en 2020. 35 dossiers sont toujours en cours. Depuis 2017, cela représente 75 opérations de restauration.

AAP V2 : 3 dossiers en cours d'instruction

AAP V4 : 8 dossiers en cours d'instruction

Dispositifs d'aide **MH privé** : 2 dossiers instruits en 2020

Dispositif d'aide aux musées : 11 dossiers instruits en 2020

3 interventions "musées" et collections" sur le territoire auprès de collectivités ou associations ont donné lieu à un rapport.

CAP LOIRET : 16 communes ont sollicité l'appui technique de la CDL

Conservation des Antiquités et Objets d'Art (CAOA) : 125 objets récolés, 23 objets protégés au titre des monuments historiques.

Le confinement et les dispositions de distanciations n'ont pas permis d'organiser des journées de formation cette année. L'idée de les remplacer par des vidéos en ligne n'a pas été possible.

• Bilan 2020

La Conservation départementale poursuit l'application du schéma directeur de 2018, afin de répondre au plus près aux souhaits des territoires en les soutenant dans le développement, la valorisation et l'exploitation de leur patrimoine protégé ou non.

Plusieurs interventions ont eu lieu sur le territoire avec le SATe dans le dispositif CAP LOIRET pour la livraison de diagnostics patrimoniaux.

Le confinement a conduit l'équipe de la CDL à se poser des questions sur sa visibilité vis-à-vis des utilisateurs que sont les collectivités et associations du territoire. Malgré le lien audio qui s'est maintenu, les visites sur place se sont raréfiées et la CDL s'est aperçu que les actions du Département en terme de patrimoine ou d'expertise muséale sont trop peu connues. C'est pourquoi, toute une réflexion a été lancée sur la production d'un nouvel outil de communication interactif, sous forme d'une newsletter avec bourse aux questions dans un premier temps.

La mise en valeur du patrimoine culturel public et privé s'est poursuivie au travers d'actions de restauration (patrimoine mobilier, tableaux d'église...) et de valorisation du patrimoine protégé et non-protégé, (réalisation de fiches d'information sur des bâtiments protégés pour leur communes propriétaires).

L'aide aux musées du territoire s'est traduite par l'accompagnement et les conseils auprès des personnels des musées, ainsi que la participation à des COPIL visio de futurs musées en territoire : Dordives et Sceaux-du-Gâtinais, Visite sur site des musées de Nibelle, Montargis (Musée des Tanneurs), maison des Métiers d'Art à Ferrières-en-Gâtinais. Des échanges avec la ville de Chatillon-Coligny ont permis de mettre en forme une convention entre le Département et la ville pour le contrôle scientifique du musée de l'Ancien Hôtel Dieu.

Transmettre la mémoire et favoriser l'accès aux données publiques

• Indicateurs

La fermeture des salles de lecture de la mi-mars à la mi-juin, puis leur ouverture avec une jauge réduite, l'impossibilité de tenir des manifestations culturelles ou éducatives ont bouleversé les interactions avec le public.

La prééminence des contacts à distance est flagrante. 1340 usagers ont adressé une demande de recherches de documents par correspondance, et les internautes ont réalisé 581 664 visites sur le site internet et consulté 5 749 160 pages. Au-delà de la consultation, le confinement a également permis aux internautes de consacrer davantage de temps aux projets collaboratifs, puisque les images mises en ligne sont désormais dotées de plus de 600 000 indexations et 136 000 signets.

Malgré le coup d'arrêt imposé par le confinement, 3,4 kilomètres linéaires de documents ont bénéficié d'un conditionnement adapté à leur futur déménagement, et 122 713 images ont été réalisées lors de la numérisation des listes de recensement de la population et de celle des registres hypothécaires.

• Projets

Construction du nouveau bâtiment des Archives avec l'achèvement des études de la phase PRO, l'installation du chantier et le démarrage des travaux.

Poursuite du "chantier des collections", c'est-à-dire la préparation du déménagement des fonds et collections vers le nouveau site. (opération prévue en 2023) : clôture de l'intervention du prestataire externe et déploiement à plus grande échelle des chantiers internes.

Mise en oeuvre opérationnelle de l'archivage électronique avec l'intégration des flux pilotes (enregistrement des sessions, marchés de la DSI) et la reprise d'un arriéré de documents bureautiques.

• Bilan 2020

Le projet de construction du nouveau bâtiment a connu une nouvelle étape décisive avec l'attribution du marché global de performances, après une procédure de dialogue compétitif mené avec trois candidats. Les études de mise au point du projet ont permis de préciser les plans et les prestations attendues.

Le "bâtiment virtuel" que constitue le système d'archivage électronique mutualisé avec sept partenaires se construit en parallèle. Le système, baptisé LIGERIS, a été déployé et installé sur les plateformes d'hébergement externalisé ; cette installation a été suivie de formations à la manipulation de l'outil.

Les actions d'ingénierie, conseil et accompagnement à l'égard des services administratifs, des communes et de leurs groupements, et des établissements publics se sont poursuivies même si les visites *in situ* ont été moins nombreuses que les années précédentes. Ainsi les actions de formation, comme les Rendez-vous des Archives ou la première session de formation réseau des référents archives-données du Conseil départemental (15 participants) ont pu être maintenues.

Si plusieurs événements, comme les conférences ou les séances d'Escape Game, ont été reportés en raison de la crise sanitaire, l'exposition consacrée à "l'année 1940, année terrible pour les Archives" a reçu un accueil favorable de la part du public, ressuscitant parfois des souvenirs chez les anciens Orléanais.

Conserver la mémoire des événements exceptionnels a également été la motivation de l'opération "Mémoires de confinement" qui a permis de recueillir 73 témoignages de loirétains, parmi lesquels ceux de 30 lycéens du lycée Jean de la Taille de Pithiviers et des 14 collégiens de Ferrières-en-Gâtinais. On peut également signaler les reportages de Florian Branchoux, étudiant en photographie de Toulouse (mais loirétain d'origine) qui a photographié Orléans confiné et réalisé des portraits des habitants de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Les Archives ont ainsi contribué de manière originale à la création des archives de demain.

Conserver et valoriser les châteaux-musées propriétés du Département

• Indicateurs

La fermeture des sites du 17 mars au 20 mai, et depuis le 30 octobre du fait de la situation sanitaire, le nombre de visiteurs a diminué de -46,3 % dans les sites culturels du Département en 2020, avec 63 779 entrées (contre 118 773 en 2019).

Bilan 2020 Chamerolles : 17 731 (-52,6 % par rapport à 2019)

Bilan 2020 Sully : 35 188 (-42,2 %)

Bilan 2020 Gien : 8 620 visiteurs (-53 %)

Bilan 2020 Lorris : 2 240 visiteurs (-61 %)

• Bilan 2020

A noter le développement d'actions à la recherche de nouveaux publics :

- malgré la crise sanitaire, les apéro-concerts ont été maintenus avec une jauge diminuée. 271 personnes ont assisté aux 4 concerts.

- Chamerolles et Sully ont connu une plus grande fréquentation entre juin et octobre que sur la même période en 2019.

- visite virtuelle tournée sur chaque site et mise en ligne dès le début du premier confinement. Succès local (retour des visiteurs notamment enseignants) et hors des frontières (vues en Italie, Etats-Unis...).

- nouvelle offre numérique à Gien : à partir de mai, réalisation en interne de vidéos sur les collections, format de 5 minutes.

- application "Mission Résister" à Lorris : malgré la crise, un protocole de désinfection strict a été mis en place, permettant de prêter les tablettes - 88 personnes en ont bénéficié.

- adaptation des ateliers créatifs et des livrets-jeux ; à Sully, l'escape game a pu être proposé avec succès sur la période avec 66 séances ; à Chamerolles, mise en place d'une borne numérique dans la chapelle du château pour expliquer l'histoire et la restauration des décors muraux.

• Actions de développement durable

Les actions dégagées dans le cadre du Schéma de Lecture Publique portent notamment sur l'accompagnement des communes rurales, l'accès des publics empêchés et éloignés de la culture pour réinventer la cohésion sociale et le vivre-ensemble en mettant la responsabilité individuelle et les territoires au centre des approches.

Afin de renforcer la Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations, et indépendamment de la situation sanitaire, le département a poursuivi son soutien au développement d'une approche territorialisée de l'offre de diffusion du spectacle vivant et des pratiques artistiques. Enfin, les châteaux-musées se sont engagés dans la démarche "Loiret - 100% inclusif" (visite des personnes en situation de grande fragilité).

Coopération internationale



SOCIAL



BIEN-ÊTRE



ECORESPONSABLE

Soutenir les initiatives en faveur du développement des Etats émergents

• Indicateurs

34 200 € de subventions au titre de l'appel à projets "Loiret coopération" qui touche **huit pays différents** (Haïti, Guinée, Mali, Palestine, Cambodge, Bénin, Niger, Sénégal) avec de **multiples thématiques** : agriculture, accès à l'alimentation, formation, culture, accès à l'hygiène, égalité Femme-Homme

• Bilan 2020

L'appel à projets annuel "Loiret coopération" vise à soutenir des actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire des associations à caractère de coopération internationale et de développement durable, à destination des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement du Ministère des Affaires Etrangères. Huit dossiers ont pu être financés cette année, avec l'expertise du Réseau Centraider et de l'AFCCRE.

Une réflexion est en cours pour étudier une nouvelle coopération avec un autre pays, faisant suite à la coopération Loiret - Judet d'Olt en Roumanie qui a pris fin en 2019.

Favoriser l'ouverture et la mobilité européennes des jeunes Loirétains

• Indicateurs

6 500 € de subventions octroyés en 2019 dans le cadre de l'appel à projets "éducation à la citoyenneté, à la solidarité, à l'interculturalité pour la mobilité, la responsabilisation et l'autonomie des jeunes de 11 à 17 ans".

• Bilan 2020

Dans le cadre du plan "Agir pour nos jeunes", le Département s'est associé pour la seconde année à la Direction Régionale et Départementale Déléguée à la Jeunesse, aux Sports et à la Cohésion Sociale du Loiret (DRDDJSCSL) pour la mise en œuvre d'un appel à projets visant notamment à favoriser la citoyenneté européenne et la mobilité des jeunes Loirétains de 11 à 17 ans. Les pré-adolescents et adolescents résidant dans le Loiret sont le public prioritaire de cet appel à projets qui vise à les rendre acteurs de leur citoyenneté dans une démarche d'ouverture aux autres et au monde dans sa diversité. Les projets soutenus doivent être des projets qui permettent aux jeunes de se sentir utiles socialement (actions de solidarité, projets de sensibilisation portés par les jeunes...). Seulement 2 projets ont vu le jour pour l'année 2019 avec un montant d'aide de 6 500€, **et aucun projet en 2020 essentiellement en raison de la crise sanitaire.**

• Actions de développement durable

Dans le cadre de "Loiret Coopération", le Département soutient des projets de coopération internationale et de développement durable, répondant à des thématiques particulières : la santé, l'éducation, l'économie sociale et solidaire mais aussi l'égalité femmes/hommes, la non-discrimination et l'impact des projets sur l'emploi.

Dans une volonté de communication et de diffusion des actions menées par le Département, ce dernier participe à la conférence permanente des relations internationales de la Région Centre-Val de Loire.





RÉUSSITE DES JEUNES

Réussite éducative

•

Qualité nutritionnelle

•

Enseignement supérieur

•

Attribution
des aides sportives

•

Protection
de l'environnement

Réussite éducative



Poursuivre et achever le programme d'investissement des collèges

• Indicateurs

Le taux d'avancement du PPI 2016/2020 est de **80 %**.
3 collèges restructurés (Poilly-lez-Gien, la Ferté-St-Aubin, Beaugency), **un collège construit** (Nord Est)
3 collèges en cours de construction, ou reconstruction sur **7 collèges inscrits**. (Pithiviers, Dadonville, Tigy)

• Projets

Restructuration de la demi-pension du collège de la Ferté-Saint-Aubin : le projet a été achevé en décembre 2018.
Reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency : décembre 2020.
Construction du collège Orléans Nord-Est : décembre 2020.
Construction des deux collèges à Pithiviers : septembre 2021.
Restructuration et extension du collège de Tigy : septembre 2022.
Etude reconstruction du collège André Malraux : fin 2020.
Autres études préalables pour préparer la poursuite du PPI.

• Bilan 2020

La hausse des effectifs se poursuit dans le Département du Loiret. A la rentrée de septembre 2020, les collèges du Loiret ont accueilli environ **31 600 collégiens** scolarisés dans les 57 collèges publics, **environ 200 collégiens de plus** que l'année précédente.

Le Département poursuit le programme d'investissement des collèges pour un montant d'environ 100 millions € sur 5 ans, en concertation avec la direction départementale des services de l'Education Nationale, les établissements, les parents d'élèves et les collectivités locales.

Le collège Orléans Nord-Est a été livré en décembre 2020.

Les travaux de restructuration de la demi-pension du collège de Beaugency se sont achevés en décembre 2020.

Les travaux de construction de deux collèges sur le secteur de Pithiviers. sont en cours depuis mai 2020. Des études de sectorisations ont été menées pour orienter les élèves à la rentrée 2021.

Les travaux d'extension/restructuration du Collège de Tigy ont débuté en juin 2020.

S'agissant du projet de reconstruction du collège André Malraux, des études de faisabilité ont été conduites et partagées avec l'ensemble des parties prenantes.

En vue de préparer et évaluer les besoins à venir, différentes études préalables ont été menées ou engagées en 2020 concernant les secteurs du Montargois (collège Le Chinchon), et les secteurs Nord-Ouest et Sud de la Métropole orléanaise.

Entretien le patrimoine des collèges

• Indicateurs

1,60 M€ pour l'entretien courant des collèges.
10,0 M€ pour le gros entretien et le renouvellement des équipements.

• Bilan 2020

L'entretien des collèges se décline autour de 2 axes :

- La poursuite de la politique d'entretien et de rénovation des collèges (gros entretien, renouvellement...);

- La sécurisation des abords des collèges.

En fonctionnement, le Département a dépensé près de 1,60 M€ pour l'entretien courant de ses collèges sous maîtrise d'ouvrage départementale.

De plus, des programmes de gros entretiens et de rénovations ont permis par exemple de rénover plusieurs laveries dont à Villemandeur et à Briare, de réaliser des préaux à Amilly et à Bellegarde, de restructurer l'infirmerie du collège de Fleury-les-Aubrais et des programmes de GER à Cléry-Saint-André. On note également la rénovation des espaces extérieurs et de plateaux sportifs.

Innover pour construire le collège de demain

• Indicateurs

57 collèges en THD
57 collèges équipés de Wifi (680 bornes).
10 000 postes de travail.
671 PC portables.
715 tablettes.
600 offres de stages 3ème via "Décroche ton stage".

Projet

e-éducation : projet intégré dans le nouveau plan jeunesse depuis juillet 2018.

• Bilan 2020

Les 54 collèges installés en 2019 et 2020 ont validé le bon fonctionnement du WIFI suite à une enquête diligentée par le Département du Loiret.

Le Département du Loiret a déployé une nouvelle solution "Mon e-collège loirétain", un Environnement Numérique de Travail (ENT) pour les 57 collèges publics loirétains. La solution est opérationnelle depuis janvier 2021.

La plateforme "Décroche ton stage" a été reconduite avec un réseau professionnel densifié.

En 2019/2020, plus de **600** annonces d'entreprises et d'administrations sur tout le territoire loirétain ont permis à des élèves de troisième de toutes catégories de trouver des stages correspondant à leurs attentes. Les services départementaux ont été parties prenantes en accueillant 53 stagiaires de 3^{ème}.

La plateforme poursuit son amélioration et en terme de fonctionnalités tant pour les élèves, que les professionnels et le back office.

Lutter contre le décrochage scolaire

• Indicateurs

250 élèves de 3ème présumés décrocheurs.

• Projet

Nouveau plan jeunesse : le plan jeunesse a été adopté en octobre 2018 et comprend une nouvelle politique publique de réussite éducative

• Bilan 2020

Le Département soutient les dispositifs relais du Loiret, 6 sont rattachés à l'Education Nationale et 1 est porté par la Ville d'Orléans. Le Conseil départemental du Loiret soutient également 3 classes relais (Collège Paul Eluard à Chalette, Collège Montesquieu, Collège Louis Pasteur à La Chapelle Saint Mesmin).

Le financement du partenaire AMara 45 (la Maison des ados) a permis de créer une antenne d'accompagnement des jeunes à Montargis, ainsi qu'une équipe mobile pour les zones rurales.

Encourager la jeunesse à la citoyenneté

• Indicateurs :

6 projets Jeunes 45 financés par le Département
2 parcours citoyens créés
14 collèges (1500 élèves) formés à l'éducation aux médias
17 collèges labellisés Génération 2024

• Bilan 2020

Parcours citoyen : les parcours dédiés au travail de mémoire et à l'environnement ont été suspendus pour cause de crise sanitaire.

Création de la 1ère Quinzaine du numérique en novembre 2020, dédiée à l'éducation aux médias (suspendue pour cause de crise sanitaire) > reporté en avril 2021; Formation "le vrai du faux" déployée dans 14 collèges : il s'agit d'un pack éducatif consacré à l'éducation aux médias qui permet d'aiguiser le sens critique des jeunes, de lutter contre le conspirationnisme et les relais des fake news.

Suivi des dispositifs Jeunesse: Appel à projets à destination des associations, des jeunes, des collectivités, des collèges, Classes de découverte.

Durant le confinement : mise en place d'un prêt de PC portables pour les collégiens, création d'une page dédiée aux ressources éducatives pour l'école à la maison, création d'un séjour de rupture pour les jeunes de l'ASE au domaine du Ciran / diffusion du label Génération 2024 dans 17 collèges.

Mise en place du nouvel ENT "mon e-collège".

Suivi du réseau associatif (état de l'activité, suivi de la consommation des subventions, relations partenariales).

- **Actions de développement durable**

Le Département du Loiret édifie des collèges vertueux. Pour les collèges du Pithiverais, les matériaux utilisés sont des matériaux biosourcés locaux innovants en isolation : de la paille, un mélange chanvre-lin coton. Les futurs bâtiments seront labellisés à énergie positive (BePOS) et sont certifiés Haute Qualité Environnemental (HQE). L'eau de pluie est récupérée pour les sanitaires. La construction de collèges est également un levier pour **favoriser l'insertion professionnelle**. À titre d'exemple, 25 000 heures de travail d'insertion sociale et d'apprentissage sont réservées pour les jeunes et les personnes en difficultés sur le bassin Pithiverais, 15 000 heures pour le collège Jean Rostand ; 6 000 heures pour le collège de Tigly.

Le Département s'investit pour améliorer les conditions de travail des agents dans les collèges. De nombreuses laveries ont été aménagées pour une enveloppe de plus de 340 000 €. Il acquiert du matériel d'entretien ménager ergonomique (pré-imprégnation, renouvellement du mobilier scolaire limitant le port de charge....).

De nombreux projets ont été financés grâce au budget participatif environnemental végétalisation des établissements, construction d'apiscopes, de composteurs... L'opération 1000 arbres est lancée.

Développer les circuits de proximité

• Indicateurs

24 000 repas servis par jour sur les 57 établissements du Loiret.

15 établissements en unité relais et liaison froide, soit 26% des établissements scolaires.

Plus de 28% de produits locaux dans les unités relais et en liaison froide.

• Bilan 2020

Le Département s'inscrit dans le cadre d'un **Plan Alimentaire Territorial (PAT) en lien avec la Chambre de l'agriculture, décliné en différentes actions** :

- Un outil Approlocal qui permet de créer la rencontre entre les producteurs locaux et les collèges : les producteurs mettent à disposition leurs produits (quantité et prix sont indiqués); le collège passe commande via l'outil.
- Un renforcement des synergies entre le monde de l'éducation et celui de l'agriculture afin de faciliter le maintien des filières locales et de promouvoir les circuits courts notamment par l'organisation de rencontres entre les chefs de cuisine et les producteurs locaux.
- L'animation de rencontres métiers entre les chefs cuisiniers.
- Un recensement et partage des bonnes pratiques de l'ensemble des chefs de cuisine.
- La poursuite de la **professionnalisation des chefs** de cuisine avec des formations organisées sur la réglementation issue de la nouvelle loi alimentation et ses impacts, sur les menus végétariens.
- Un accompagnement dédié aux établissements par un coordonnateur de la restauration.
- Des commissions menus avec les collèges livrés par un prestataire (3 à 4 / an) pour élaborer les menus et améliorer de manière continue la prestation.

• Actions de développement durable

Le Département consolide ses actions en faveur de la transition écologique par une restauration plus responsable, en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Acquisition d'un module de gestion du gaspillage alimentaire adossé au plan alimentaire pour les collèges en production.

Lancement d'une démarche de dons alimentaires des denrées non présentées aux associations caritatives. Les collèges sont sollicités sur la base du volontariat.

Sensibilisation régulière de l'ensemble des établissements sur les proportions commandées.

Installation de tables de tri dans chaque établissement 95 % des collèges dotés.

Le Département met en place un plan d'investissement et de renouvellement des équipements de restauration et dont la priorité portera sur le renouvellement des équipements froids utilisant un gaz à effet de serre fluoré qui n'est plus conforme à la réglementation européenne. Un inventaire des équipements a ainsi été réalisé en 2020 dans 44 collèges. Avec le prestataire de repas de 15 collèges livrés, des actions participatives avec les chefs de cuisine sont entreprises pour développer et adapter aux collégiens l'offre de menus végétariens.



Enseignement supérieur



BIEN-ÊTRE



ECORESponsable

Soutenir les établissements d'enseignement et de recherche et aux associations liées

• Indicateurs

13 étudiants en médecine interne accueillis dans les logements de fonction des collègues.

• Bilan 2020

Le soutien du Département en matière d'Enseignement Supérieur se traduit par le financement à la construction du Campus Madeleine dans le cadre du contrat de territoire Département/Métropole d'Orléans.

• Actions de développement durable

Le bâtiment neuf de l'IUT s'inscrit dans une démarche environnementale marquée par une grande exigence d'économie d'énergie de 50 kWh e.p./m2/an équivalent au label BBC - Bâtiment Basse Consommation.

Unique en Europe, la Plateforme MIMAROC vise à soutenir le développement des technologies du sous-sol pour une transition vers une énergie décarbonée et pour l'atténuation du changement climatique avec une focalisation sur trois filières : la géothermie, le stockage d'énergie et le stockage de CO2. Elle servira à la fois, les projets dans le champ des énergies décarbonées utilisant le sous-sol, et les préoccupations liées à l'exploitation des ressources naturelles profondes et à la maîtrise des risques.

Attribution des aides sportives



SOCIAL



BIEN-ÊTRE

Recentrer le soutien sur les manifestations sportives de haut niveau

• Indicateurs

Pour un montant total voté de 951 950 €, 93 structures ont été soutenues par le Département en 2020 au titre du dispositif de fonctionnement annuel (programme de subvention aux associations de haut niveau), pour l'organisation de manifestations sportives et pour la formation.

En complément, 34 comités départementaux ont bénéficié d'un soutien du Département en 2019 (285 120 € de CP votés).

• Bilan 2020

Les 5 marchés de promotion et de communication conclus avec les structures sportives professionnelles soulignent et valorisent l'image du Département et sa politique de soutien au sport de haut niveau (167 000 € de CP votés).

La crise sanitaire a malheureusement freiné l'organisation de nombreuses manifestations sportives.

Accompagner la pratique du sport pour tous les Loirétains

• Indicateurs

Les Loirétains licenciés dans une association sportive sont nombreux à être soutenus par le Département, en dépit d'une très légère évolution à la hausse de 0,1 % entre 2020 (144 078 licenciés et arbitres) et 2019 (143 922).

506 099 € de subventions ont été votés au titre des associations sportives.

• Bilan 2020

Le soutien du Département au mouvement sportif permet à tous les loirétains de pouvoir pratiquer le sport de leur choix.

Dans cette continuité, le projet de mandat s'axe sur le renforcement et la garantie de l'équité, ainsi que sur l'amélioration de la visibilité de l'aide et de la lisibilité des critères d'aide et des montants attribués. L'objectif principal reste le soutien à la pratique sportive et au maximum de structures sur tous les niveaux de compétition sur l'ensemble du territoire loirétain.

A noter, la création par le département du Loiret de la "TEAM 45".

• Actions de développement durable

Depuis le 21 Novembre 2019, le département du Loiret est labellisé « Terre de Jeux 2024 ».

Ce label invite l'ensemble des collectivités et structures privées à mettre plus de sport dans la vie des Français autour de trois axes : engagement, héritage, célébration.

Outre ce label, le Département a souhaité mettre en place, avec le soutien des entreprises mécènes, la création d'une Team 45. Ainsi, par le biais d'un partenariat formalisé, le Département a souhaité accompagner, via une structure partenaire, les athlètes de haut niveau recensés sur les listes ministérielles en catégories « Elite » et « Relève ». En 2020, la 1ère convention de partenariat a été signée avec l'athlète paralympique - Gloria AGLBEMAGNON - Saran Loiret Athlétic Club.

Le mouvement sportif loirétain, les collectivités, les collègues labellisés Génération 2024, l'Éducation nationale, l'Université des sports, le Comité départemental olympique et sportif du Loiret (CDOS) et des entreprises ont défini, lors de cette journée de co-construction, de nombreuses actions à mener pour mettre plus de sport dans la vie des loirétains.

Protection de l'environnement



Conduire une politique préventive des risques majeurs

• Indicateurs

Plus de 170 000 masques distribués aux agents du Département.
13 aléas identifiés et couverts par un plan.
15 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) rédigés ou mis à jour.
137 comptes créés sur le portail Inforisques (pour 74 communes)
34 communes formées à l'utilisation du portail.

• Projet

Une plaquette de présentation du portail de gestion des risques a été envoyée par mail à toutes les communes du Loiret début 2020. Une information plus large et des sessions de formations étaient prévues au 2nd semestre 2020 mais ont dû être reportées du fait du contexte sanitaire. Néanmoins, des formations ponctuelles ont pu être réalisées auprès des communes qui avaient sollicité le CD45. Amélioration continue du travail avec le prestataire tout au long de l'année.

• Bilan 2020

La collectivité a géré la crise liée au COVID-19 depuis le mois de mars 2020 et tout au long de l'année : mise en place du télétravail en maintenant les activités essentielles, soutien aux SAAD par la distribution de masques, logistique de distribution de masques aux EHPAD, pilotage de la cellule d'appui à l'isolement pour les personnes malades du COVID ou les cas contact, soutien aux petites entreprises en difficulté par des commandes exceptionnelles, etc...
Par ailleurs, la collectivité a géré un épisode de canicule au mois d'août 2020, en lien avec la Préfecture et les services concernés, ainsi qu'une inondation du canal en mars 2020. Compte tenu du contexte sanitaire, aucun exercice de crise type "PPI" n'a été organisé par la Préfecture en 2020. Le Département a continué sa participation à la mise à jour du plan ORSEC Inondation de la Loire (ORSIL) avec la Préfecture et les services concernés.
Comme chaque année, le Département a participé à la planification du dispositif Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) de la Préfecture : 4 plans ont ainsi été mis à jour. L'outil de prévision et de gestion des crues du canal a été finalisé en 2020 et son bon fonctionnement a été mis en évidence lors de l'épisode pluvieux en mai 2020.

Protéger et valoriser les espaces naturels

• Indicateurs

31 animations nature grand public limitées à 9 participants par animation (crise sanitaire).
9 groupes ont participé à des animations dans les parcs départementaux (4 groupes de classes de CE1, 2 groupes de centres aérés, 2 groupes de personnes diabétiques, 1 groupe touristique).
1 nouveau site labellisé.

• Projets

Labellisation des ENS du Loiret : 2024.
Optimisation de l'animation des parcs : 2020.
Révision du périmètre de préemption des ENS : 2021.

• Bilan 2020

Le site du Grand Rozeau et des Prés Blancs à Chalette-sur-Loing a été labellisé "Espace Naturel Sensible" en 2020.
Les études permettant de créer une seconde entrée au Parc de Villemandeur ont été réalisées et l'appel d'offres travaux lancé.
Les études de maîtrise d'oeuvre pour la restauration des berges des douves du Parc de Sully-sur-Loire ont été engagées. L'avant projet est finalisé. En parallèle, le plan de gestion du boisement a été rédigé et présenté devant la commission départementale de la nature, des sites et des paysages (CNNPS) fin 2020. Il est en attente de la validation du Ministère de la Culture.
Les animations dans les parcs se sont poursuivies malgré un contexte difficile lié à la crise sanitaire (COVID19).
L'année 2020 a permis de réaliser le travail préalable à la révision du périmètre de préemption sur l'ensemble du Département. Les communes seront consultées début 2021 pour avis sur les zones pré identifiées.

• Actions de développement durable

Le Conseil départemental acteur engagé pour la protection de l'environnement par le biais notamment de la modification des périmètres de préemption des ENS, de la labellisation de nouveaux sites ENS mais aussi par la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes de la maternelle à l'université au travers d'animations pédagogiques en lien avec les enseignants. Ces animations encadrées par un agent départemental ingénieur environnemental ont pour objectif d'illustrer sur le terrain les apports pédagogiques comme les principes de la photosynthèse, les chaînes alimentaires ou encore la découverte des petites bêtes. Les enfants inscrits en centre aéré bénéficient également de ces temps d'animations en découvrant la nature « proche de chez eux », comme le rôle des abeilles et des papillons dans l'écosystème. Par ailleurs, la mise en oeuvre d'éco pâturage sur 7 parcs naturels se poursuit en partenariat avec les éleveurs locaux tout comme l'installation de ruchers avec la participation d'apiculteurs professionnels, de passionnés et d'associations. La part de miel récoltée pour le Département est redistribuée dans les EHPAD par les élus des cantons concernés.





FLEURY LES AUBRAIS
NEUVILLE LES BOIS
PALAIS DES SPORTS
Gare S.N.C.F. D'ORLÉANS
QUARTIER GARE
Centre Commercial
Muséum

DEPARTEMENT DU LOIRET
CONSEIL GENERAL

GESTION OPTIMISÉE

Gestion performante

•

Gestion des emplois
et des compétences

•

E-administration

Gestion performante



Consolider la participation financière des partenaires

• Indicateurs

En 2020, le Département a perçu **13,4 M€** de recettes dans le cadre du financement d'opérations d'investissement réparti comme suit :

- Etat : 7,2 M€ ;
- Région : 3,2 M€ ;
- Communes/EPCL : 1,8 M€ ;
- Europe : 0,8 M€ ;
- autres : 0,5 M€.

• Bilan 2020

Les principaux financements perçus par le Département en investissement :

- Financement Etat : Dotation Départementale d'Equipement des Collèges (3,1 M€), Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (1,4 M€), aménagements routiers (1,1 M€), produits des radars (0,6 M€), Fonds de Solidarité Numérique pour le THD (0,6 M€), Parc social (0,3 M€) ;
- Financement de la Région : Très Haut Débit (2,5 M€), Loire à vélo et vélo route (0,7 M€) ;
- Financement Fonds européens : FEDER pour la vélo route (0,8 M€).
- Financement communes/EPCL : voirie (0,5 M€), électrification (0,6 M€), vélo route (0,2 M€).

Respecter les équilibres budgétaires et piloter les comptes à partir de critères objectivés

• Indicateurs

722,5 M€ de dépenses réalisés en 2020 (en fonctionnement et en investissement) dont 317,5 M€ en fonctionnement consacrés à la solidarité soit 62 % des dépenses de fonctionnement (513,4M€).

174,8 M€ consacrés aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) au CA 2020 soit une hausse de +9,5 % par rapport à 2019 :

- 102,7 M€ pour le RSA soit +10,8 M€ ;
- 59,8 M€ au titre de l'allocation pour perte d'autonomie des personnes âgées (APA) soit +3,1 M€ ;
- 12,2 M€ au titre de la prestation compensatrice de handicap (PCH) soit +1,3 M€.

109,5 M€ de frais d'hébergement soit -2,7 M€ par rapport à 2019.

168,9 M€ d'investissement pour le territoire dont 123,5 M€ d'investissements propres au Département et 45,4 M€ d'aides à l'équipement.

18,56% de taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, sans changement depuis 2016.

250 M€ de fiscalité directe dont 162,6 M€ de produit de taxe foncière sur les propriétés bâties.

4,9 M€ de gain net en 2020 en faveur du Département au titre des dispositifs de péréquation : DMTO et CVAE.

483 M€ de dette au 31/12/2020, soit une hausse de +16,4 % par rapport à 2019. Le Département a mobilisé 100 M€ en 2020.

La capacité de désendettement du Département est de **5,4 ans** (cela signifie que si le Département y consacrait la totalité de son épargne brute, il rembourserait son capital emprunté en 5,4 ans).

Le plafond fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10 ans).

Le taux d'épargne est de **14,9 %** (plus le ratio se rapproche de 10%, moins la collectivité dispose de marge de manœuvre pour investir). Le seuil fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10%).

• Bilan 2020

L'année 2020 marque une dégradation de la situation du Département après l'amélioration connue en 2019. L'épargne brute diminue de -1,7% sous l'effet d'une hausse des dépenses d'exploitation (+14,9 M€) supérieure à la hausse des recettes (+12,5 M€).

Les résultats 2020 du compte administratif font apparaître un montant d'épargne brute de 89,7 M€ soit une baisse de -1,5 M€ par rapport au CA 2019. Le taux d'épargne brute passe de 15,5% en 2019 à 14,9% en 2020 alors que la capacité de désendettement passe de 4,6 à 5,4 ans.

Les deux ratios financiers du Département demeurent ainsi respectés :

- Un taux d'épargne brute supérieur à 10% : 14,9%.
- Une capacité de désendettement inférieure à 10 ans : 5,4 ans.

Le CA 2020 porte les marques de la crise COVID 19 et de ses impacts. On peut notamment citer à titre d'exemple :

- Les recettes DMTO qui enregistrent une baisse de -2,1 M€ liée à la crise COVID et plus précisément au ralentissement enregistré lors du premier confinement ;
- Les dépenses d'allocation RSA qui augmentent de +10,8 M€ avec une accélération marquée sur le second semestre.

Dans un contexte difficile, le Département a fait le choix de maintenir un fort niveau d'investissement sur le territoire et d'apporter son soutien à l'activité économique dans le Loiret (168,9 M€) en lien avec la montée en puissance du programme d'équipement du Département sur la fin du mandat 2015-2021.

Optimiser la commande publique : Approlys Centr'Achat

• Indicateurs

820 adhérents (dont 355 pour le Loiret (44)).

Compte administratif 2020 : résultat final positif de 97 001,40 €

• Bilan 2020

820 adhérents sont enregistrés en fin 2019. Le GIP Approlys Centr'Achats a traité près de 38 millions d'euros d'achats. 35 % des marchés sont attribués à des entreprises régionales. 10% est la pondération minimale du critère « Performances en matière de développement durable ».

3 segments d'achats relancés: EPI, fournitures bureau, produits d'entretien.

Loiret: Fioul et carburant et Plate forme dématérialisation.

Etude / enquête pour les adhérents et rapport d'étude sur les nouveaux segments à venir.

• Actions de développement durable

La dématérialisation complète vers le comptable public est effective depuis le 1^{er} janvier 2019 et se poursuit en 2020.

L'ensemble de la chaîne des marchés publics est aujourd'hui dématérialisé (de la publicité à la notification). La facturation électronique via la plateforme CHORUS PRO par les entreprises titulaires est effective et dépasse dans certains pôles les 80%. Il est expérimenté la dématérialisation en interne des bons de commandes (budget de fonctionnement) directement à partir du logiciel comptable SEDIT.

L'année 2020 marque la continuité des marchés réservés avec des Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) du Loiret : traiteur, blanchisserie, menuiserie. Les commandes dépassent les 50 K€.

Un grand nombre de marchés prévoit des clauses obligatoires d'insertion, de formation pour les personnes en difficultés ainsi que des clauses relatives au DD (recyclage, réutilisation des matériaux, filière de traitement, ...).

Certains marchés de travaux prévoient des clauses faisant appel à des filières de matériaux bio sourcés. Un diagnostic de performance énergétique est lancé pour améliorer la rénovation énergétique des bâtiments départementaux et collèges.

Gestion des emplois et des compétences



Appliquer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

• Indicateurs

1 949 agents permanents au 31/12/2020, 308 assistants familiaux ayant une rémunération en décembre 2020.

46 ans de moyenne d'âge.

70% de femmes et 30% d'hommes.

Masse salariale: 100 933 395 € (soit 19,4 % du budget de fonctionnement en 2020).

61,7% des agents partent en formation.

5,1% des agents du Département ont changé d'affectation par le biais des mobilités internes.

• Bilan 2020

Une analyse de la pyramide des âges permet d'indiquer que sur les 4 années à venir 249 agents (titulaires ou contractuels sur postes permanents) ouvriront un droit à liquidation de leur pension de retraite.

La responsabilisation des directions sur leur masse salariale permet en parallèle d'anticiper les ressources humaines qui seront nécessaires pour les services départementaux.

L'objectif de maîtrise salariale s'accompagne de mesures protectrices, visant le développement professionnel des agents et la sécurisation des parcours professionnels.

Ainsi se poursuivent les actions d'accompagnement par des conventions permettant d'allier formations et périodes d'immersion sur des postes et dans des services d'accueil.

Améliorer les processus liés aux ressources humaines

• Indicateurs

Les effectifs ont diminué de 2,8 % entre 2016 et 2020.

Un taux d'absentéisme de 5,77 % en 2020, en hausse par rapport à 2019 mais reste inférieur aux taux des collectivités de même taille (7,4 % pour les Départements au niveau national en 2019).

• Bilan 2020

Masse salariale : Chaque direction a assumé la responsabilité de sa masse salariale, et avait pour objectif de respecter une cible de 0 % par rapport à 2017.

La Direction des Relations Humaines a apporté à chaque direction des outils de pilotage consolidés par Pôle. En parallèle, elle accompagne les directeurs et organise des dialogues de gestion.

Prévoyance : Un nouveau contrat de prévoyance a été lancé pour le 1er janvier 2018 afin de maintenir une offre aux agents départementaux pour leur couverture notamment en cas de perte de salaire. En 2020, un avenant à ce contrat (scission des garanties de base obligatoires), a été validé pour la mise en oeuvre au 1er janvier 2021.

Télétravail : Une charte du télétravail a été signée en 2020 et le forfait annuel porté de 20 à 40 jours. 620 agents bénéficient d'une autorisation de télétravail au 31/12/2020.

11 sessions de formation ont été créées et programmées pour accompagner les responsables et directeurs dans ce mode de management à distance, dont 5 qui ont été réalisées en fin d'année 2020, soit 46 directeurs et responsables.

Handicap : Dans le cadre du handicap, le Taux d'emploi direct dépasse les 6% (6,31%), la référente handicap s'est investie dans "Territoire 100% inclusif" et les premiers groupes de managers ont été sensibilisés au handicap.

Mettre en place un agenda social départemental

• Indicateurs

20 réunions des instances représentatives du personnel et 41 réunions techniques ou thématiques ont permis de faire avancer les dossiers.

• Projet

Agenda social 2016-2021 : 2020

Des travaux concernant :

- Mise à jour de la cartographie des métiers et proposition de critères de cotations des métiers dans un objectif croisé de mise en place du RIFSEEP et de disposer d'un outil actualisé de GPEC.

- Avenant à la convention de participation relative au contrat collectif de prévoyance professionnelle conclu avec TERRITORIA MUTUELLE : scission des deux garanties obligatoires dites "minimales" du contrat collectif de prévoyance.

- Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre femmes et hommes a été co-construit avec les organisations syndicales dont les travaux ont débuté le 10 mars 2020 et ont donné lieu à 5 réunions. La durée de ce plan est de 3 ans.

• Bilan 2020

En dépit de la crise sanitaire, des groupes de travail avec les partenaires sociaux ont été activés en 2020 ; On peut citer :

- Elaboration des lignes directrices de gestion,

- Plan d'actions égalité Femmes-Hommes,

- Protocole relatif aux modalités de mise en oeuvre d'un service minimum pour garantir la continuité du service public de restauration collective et scolaire dans les collèges,

- Mise en place d'une commission restreinte bâtiminaire interdisciplinaire associant la direction des bâtiments, les directions fonctionnelles concernées par les projets, des membres du CHSCT, le service de médecine préventive et le service de prévention des risques RH,

- Mise à jour de certaines fiches du règlement du temps de travail et des absences,

- Elaboration d'une charte du télétravail adoptée lors du Comité technique du 24 septembre 2020.

Poursuite des travaux concernant :

- Dispositif de signalement des actes de violence, de discriminations, de harcèlement et d'agissements sexistes (AVDHAS),

- Groupe de travail actions réduction de la pénibilité emploi / plan d'actions santé-sécurité 2020-2021 : copilotage RH/Organisations syndicales,

- Groupe de travail actions RPS : initier et poursuivre les actions définies dans le plan : copilotage RH / Organisations syndicales,

- RIFSEEP,

- Groupe de travail protocole RAGA (Responsabilité Alerte Gestion Accompagnement),

- Du fait de la crise sanitaire qui a fortement impacté 2020, il a été créé des fiches protocole et EPI COVID (Unité Prévention/MIPRES/CHSCT) adaptées aux spécificités métiers et aux sites,

- Dans le cadre de la loi sur l'égalité femmes / hommes, le rapport annuel de situation comparée répertorie et analyse les données sexuées de l'année 2019 liées au domaine des ressources humaines. Ce rapport permet de prendre la mesure de la situation dans la collectivité concernant le personnel. L'exposition itinérante "Tous les métiers sont mixtes", programmée sur 4 ans, présentée au sein des collèges à raison de 15 jours sur site, a été suspendue en raison de la crise sanitaire.

En parallèle, la création d'un réseau interministériel de femmes de la fonction publique (FPT-FPH-FPE) a été initiée par la Préfecture Centre-Val de Loire, 12 agents de la collectivité se sont inscrites. De plus, 2 agents ont participé à une sensibilisation sur l'égalité Femmes-Hommes, organisée par la Préfecture Centre-Val de Loire.

• Actions de développement durable

Le marché des Titres Restaurant a été renouvelé au 1er janvier 2020, ce fut l'occasion de remplacer les titres papier par la carte à puce numérique et d'augmenter la valeur faciale et la participation employeur.

Dématérialiser les documents du Conseil départemental

• Indicateurs

12 559 factures déposées sur le portail CHORUS en 2020
38 766 mandats et **11 928** titres dématérialisés en 2020

• Projets

Les pièces justificatives y compris les pièces de marchés publics sont transmises au comptable public au format électronique depuis le 01/01/2019 (obligation loi NOTRe). Les ASAP de la sphère privée ont été dématérialisés en juillet 2019. Les ordres de paiement ordonnateurs ont été dématérialisés en janvier 2019.

• Bilan 2020

12 559 factures et avoirs ont été déposés. Les avis des sommes à payer pour les tiers de la sphère privée ont été dématérialisés dès juillet 2019 avec la possibilité de pouvoir régler via internet. Les ordres de paiement ordonnateurs font désormais l'objet de flux informatiques vers le comptable public.

Améliorer la qualité de service et optimiser les infrastructures techniques

• Indicateurs

99% des clients satisfaits des échanges avec la DS2i.
99% des clients satisfaits des solutions apportées par la DS2i.
650 portables collèges prêtés aux familles.
300 portables acquis pour les assistants familiaux.
Environ **800** réunions via VISIO45.
150 réunions en audioconférence
Un volume de stockage de **100To** de données.
500 machines virtuelles réparties sur une 40aine de serveurs physiques.
150 sites migrés de SFR vers Linkt.
Migration de **3500** boîtes aux lettres vers la nouvelle version de la solution de messagerie (Microsoft Exchange 2016).

• Bilan 2020

Il a été mis en œuvre des rapports BO Easyvista pour le SDIS permettant un meilleur suivi de la qualité de service. L'année a été consacrée à la mise en place d'outils permettant la réalisation des missions en distanciel (déploiement du VPN, mise en place de la solution de convergence téléphonique Rainbow, mise en place d'outils de visio conférence) et à l'accompagnement des agents sur la prise en main des outils. Une opération de déploiement d'équipements pour les assistants familiaux a été initiée. Finalisation du déploiement du Wifi dans les collèges et prêt de 650 portables à destination des familles dans le cadre du premier confinement.
Les liaisons réseau du CD et du SDIS (150 sites) ont migré vers un nouvel opérateur. Tous les sites du SDIS disposent maintenant d'une liaison de secours en cas de défaillance de la liaison principale.
La solution de messagerie a été migrée vers une version plus récente.
Changement d'opérateur de téléphonie mobile (janvier 2021) : Orange vers SFR, 750 lignes migrées.
Des tableaux de bord sur les liaisons réseaux du SDIS ont été élaborés (taux de disponibilité, nombre d'incidents avec la durée correspondante).

Le numérique pour simplifier

• Indicateurs

3567 démarches en ligne ont été formulées en 2020 (+ 61%) par les usagers contre **2 588** en 2019 et **1 219** en 2018 **17 services en ligne** sont proposés aux usagers par le Département en 2020, contre **4** en 2018. A ces services, le portail MDPH embarquant dix dispositifs en ligne est également proposé aux usagers depuis novembre 2018. Le catalogue de services proposé aux loirétains va continuer de s'étoffer en 2021 pour simplifier les parcours des usagers et les processus métiers.
2 868 comptes usagers créés en 2020 (+ 62 %) pour un total de **7 516** comptes actifs depuis l'ouverture de l'espace usager fin 2016. Ces comptes sont proposés pour un large spectre d'usagers (personnes morales ou particuliers), permettant ainsi de formuler des requêtes et d'améliorer le suivi.
43 749 documents intégrés en 2020 dans l'outil de Gestion électronique des courriers (GEC). Nous constatons une forte hausse de la gestion dématérialisée des documents en 2020 : **+82%** (23 933 documents traités au format dématérialisé en 2019). Cela s'explique par une conduite du changement et un accompagnement engagés auprès des services en 2020.
En 2021, les instructions des courriers internes et de départ dans la GEC et le parapheur électronique devraient continuer à progresser et tendre vers le dossier unique de l'usager.
En 2020, seuls 419 élus ou agents, ont refusé le bulletin de salaire au format dématérialisé et versé dans les espaces sécurisés personnels Digiposte. Au total, **84% des élus et agents** reçoivent mensuellement une e-paie.

• Projet

Reflexe 45 : 2021

• Bilan 2020

REFLEXE 45 continue sa mise en œuvre progressive sur les volets gestion du courrier dématérialisée et de Gestion de la Relation avec les Citoyens (GRC).
De plus, REFLEXE45 est un vecteur de transformation numérique des usages dans le but de simplifier le parcours des usagers et des processus de gestion internes.

Le catalogue d'e-démarches proposé aux usagers a fait l'objet d'études complémentaires en 2020, dont les appels à projets du Volet 3 du SATe.
De nouvelles démarches seront proposées en 2021 pour continuer ses phases de transformation des usages.

Le catalogue des e-démarches proposé s'enrichit au gré des études de transformation portées par les services départementaux.

• Actions de développement durable

L'utilisation du parapheur électronique limite l'utilisation de papier et les déplacements de navettes internes (parapheurs carton). La dématérialisation est au cœur des pratiques des services départementaux. Elle permet de limiter les impressions et facilite les échanges et la réactivité.
La dématérialisation de l'ensemble de la chaîne comptable y compris vers le comptable public depuis le 01/01/2019 permet de ne plus éditer et transmettre de documents papiers.



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
www.loiret.fr